RAPPORT FINANCIER 2014

SOMMAIRE

Rapport de Gestion simplifié du Conseil d'Administration.....3

États Financiers consolidés au 31 décembre 2014 11

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....61

Comptes sociaux exercice 2014 63

Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 79

Attestation du Directeur Financier.....81

RAPPORT DE GESTION SIMPLIFIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EXERCICE 2014)

Le présent rapport de gestion figurant dans le Rapport Financier Annuel n'est pas le rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée des actionnaires. Le rapport de gestion destiné à l'Assemblée des actionnaires est complété des informations édictées par le code de commerce (informations sociales et environnementales, rémunérations des dirigeants…) et est mis à la disposition des actionnaires selon les modalités visées à l'article R.225-83 du code de commerce.

La présentation générale de l'activité du Groupe est développée dans le Rapport d'activité disponible sur le site internet.

1. Activité de la Société, de ses filiales et des sociétés contrôlées

Au cours de l'exercice 2014, BONGRAIN SA a poursuivi le développement de ses activités avec une croissance de son chiffre d'affaires. L'évolution du résultat opérationnel courant est entachée par une conjoncture laitière et un environnement économique particulièrement difficiles. Cependant, le Groupe montre une bonne résistance en s'appuyant sur la force de ses marques majeures ainsi qu'en renforçant la valorisation des productions des « Autres Produits Laitiers ».

■ NORMES COMPTABLES

Les comptes consolidés de BONGRAIN SA ont été établis en appliquant les normes IFRS en vigueur, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.
Le Groupe a appliqué les amendements et nouvelles normes applicables à compter du 1er janvier 2014, en particulier les nouvelles normes sur la consolidation IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Ceci a conduit à considérer l'existence de co-entreprises au sens IFRS 11, lesquelles doivent donc être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée. Ces normes ont un caractère rétroactif au 1er janvier 2013, des comptes 2013 retraités ont donc été établis et l'ensemble des variations est exprimé par rapport à ces comptes 2013 retraités.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le **périmètre de consolidation** inclut depuis le second semestre 2013 les sociétés Söbbeke Gmbh et Rogge KG ainsi que la société Fromageries Lescure. A compter du 1er octobre 2013, les activités Terra Lacta de production et de commercialisation de beurre, crème, fromages et ingrédients laitiers ont été reprises par différentes sociétés du Groupe. Enfin, Le groupe a acquis en décembre la société Sodilac, spécialiste de poudre de lait élaborée.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a cédé sa participation dans la société Rupp, a pris le contrôle exclusif de la société Delaco en Roumanie, suite à un rachat complémentaire de 20% à compter du 1er avril, et a procédé à l'acquisition complémentaire de 33,3% de la société Corman Deutschland Gmbh en juin. Le Groupe a également procédé, au cours du mois de décembre 2014, à la cession de participations dans Emmi Fondue AG et Ground Dairy Industry Company ainsi que des titres de la filiale Schratter aux Etats-Unis le 31 décembre 2014.

■ ACTIVITE ET RESULTAT

L'éclatement géographique de ses marchés ainsi que la diversité de ses métiers permet à BONGRAIN SA de compenser au mieux les aléas conjoncturels pouvant affecter tant le niveau de consommation que les différentes composantes des prix de revient. La demande des consommateurs n'évolue en effet pas de la même façon sur les marchés matures et sur les zones en développement. Elle peut varier en fonction du type de produits de grande consommation et de l'intensité des actions commerciales entreprises. Les variations des cotations mondiales des produits industriels n'affectent normalement pas les activités « Produits Fromagers » et « Autres Produits Laitiers » aux mêmes moments, avec la même ampleur et dans le même sens. La répercussion d'éventuelles hausses de prix de revient s'appuie sur la force des marques et le caractère souvent innovant des offres faites aux consommateurs[(1)].

L'année 2014 s'est caractérisée par une conjoncture laitière défavorable, avec un prix du lait élevé et des cotations mondiales de produits industriels en forte baisse, accentuée par l'embargo russe. Cet effet de ciseau impacte la performance du Groupe. Les résultats de l'exercice 2014 sont contrastés, entre :

---

[1] *d'autres éléments relatifs aux risques figurent dans la partie « situation financière » du présent document, au point 5.2.10 de l'annexe aux états financiers consolidés et dans le rapport du Président sur l'organisation du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne disponible sur le site internet.*

- une croissance du chiffre d'affaires construite sur la bonne résistance de nos produits à marques stratégiques et les efforts constants d'innovation et de renforcement de la valeur ajoutée ; et
- une baisse du résultat opérationnel courant qui se trouve pénalisé par les crises géopolitiques et la baisse des cotations mondiales des ingrédients.

Enfin, les plans d'amélioration des performances engagés à l'étranger ainsi qu'en France continuent à porter leurs fruits.

Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires consolidé de BONGRAIN SA s'établit à **4 606,9 millions d'euros** contre **4 204,6 millions d'euros** [(2)] pour la même période de l'année précédente soit une évolution favorable de **+ 9,6 %**.

Celle-ci provient d'une croissance interne de + 4,7 %, d'un effet de structure de + 7,6 % et d'un effet de change défavorable de - 2,7 %.

Cette croissance du chiffre d'affaires est principalement liée au développement des marques de spécialités, ralentie cependant par une baisse de la consommation sur certains marchés en crise économique ainsi que par une amélioration du mix-produit sur les activités industrielles qui, par ailleurs, sont fortement pénalisées par la chute des cotations des produits industriels.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 69,9 % en 2013 à 68,1 % en 2014.

Le résultat opérationnel courant régresse de 23,7 % par rapport à 2013. Il s'élève à **109,4 millions d'euros**. La marge opérationnelle courante est de 2,4 %. Elle s'élevait à 3,4 % [(2)] du chiffre d'affaires en 2013. Cette évolution résulte :

- de la bonne résistance des volumes des marques stratégiques ;
- d'une amélioration du mix volume dans certaines activités ;
- de la poursuite des actions de rationalisation.

Ces effets favorables ont cependant été affectés par :

- une conjoncture laitière défavorable avec un prix du lait en hausse sur les 9 premiers mois et des cotations de produits industriels à la baisse depuis le début de l'année, cette baisse étant fortement accentuée par l'embargo russe depuis le mois d'août 2014 ;
- un contexte économique difficile sur de nombreux marchés ;
- la pression continue exercée sur les prix de vente des produits de grande consommation notamment en France.

L'évolution des deux secteurs d'activité au cours de l'exercice 2014 a donc été contrastée puisque :

- Le résultat opérationnel courant des « Produits Fromagers » progresse de 3 % en croissance organique par rapport à l'exercice 2013. La marge opérationnelle courante de ce secteur d'activité passe de 3,6 % [(2)] à 3,4 % en 2014.
- Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » a reculé de 32,5 % en croissance organique. Le taux de marge opérationnelle passe de 4 % en 2013 à 1,8 % en 2014.

Produits Fromagers :

Le chiffre d'affaires des Activités fromagères est en progression de 9 % par rapport à 2013, à **2 722 millions d'euros**, soit 59,1 % du chiffre d'affaires consolidé total de BONGRAIN SA. Cette part relative était de 59,4 % [(2)] en 2013.

Cette hausse du chiffre d'affaires résulte d'un effet prix favorable sur l'ensemble des pays et d'un effet volume-mix plutôt favorable mais cependant fortement contrasté selon les marchés et les métiers.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance de + 4,2 % ;
- un effet de change défavorable de - 1,5 % qui provient principalement de la dépréciation par rapport à l'euro du real brésilien et des devises des pays de l'Europe de l'Est ;
- un effet de structure favorable de + 6,2 %.

En **France**, le chiffre d'affaires présente une croissance favorable avec une bonne résistance des marques stratégiques.

Sur les autres pays **d'Europe**, la croissance du chiffre d'affaires est modérée avec cependant des évolutions différenciées selon les pays, certains progressent principalement grâce à un effet prix positif, l'effet volume pouvant être alors défavorable, d'autres souffrent d'une conjoncture économique difficile entrainant un ralentissement de la consommation. Enfin, cette zone est, par ailleurs, défavorisée par les effets de change.

Le chiffre d'affaires à l'**International** est pénalisé par un effet de change défavorable. En croissance organique, le chiffre d'affaires de la zone progresse, tant en raison de l'effet prix que de l'effet volume.

Le résultat opérationnel courant ressort à 91,8 millions d'euros, en hausse de 1,6 million d'euros par rapport à 2013 (90,2 millions d'euros) [(2)] et un taux de marge opérationnelle en baisse de 3,6 % [(2)] à 3,4 % en 2014. Ce recul du taux de marge provient :

- d'une hausse des matières premières difficilement répercutable sur tous les marchés ;
- de la pression constante exercée sur le prix de vente des produits de grande consommation ;
- d'une croissance des volumes à marques stratégiques.

---

[2] *Les données sont exprimées par rapport aux chiffres de décembre 2013 retraités des impacts des retraitements liés à la norme IFRS 11.*

Autres Produits Laitiers :

Le **chiffre d'affaires** des « **Autres Produits Laitiers** » ressort à **1 996,8 millions d'euros**, en croissance de 11,6 % par rapport à 2013. Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance positif de + 6,4 %, grâce au bon dynamisme des volumes et aux effets de mix favorables, l'activité de produits industriels résiste malgré le niveau fortement en baisse des cotations mondiales de produits industriels qui la pénalise ;
- un effet de structure favorable de + 9,9 % dû au changement de périmètre ;
- un effet de change défavorable de - 4,5 % provenant principalement de la dépréciation du peso argentin par rapport à l'euro.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » ressort à 36 millions d'euros contre 71,8 millions d'euros en 2013. Cette évolution résulte du contexte laitier particulièrement défavorable.

Éléments non affectés aux activités :

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à - 18,4 millions d'euros contre - 18,6 millions d'euros en 2013. Il représente principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** s'établissent à **- 12,3 millions d'euros**, contre **- 20,6 millions d'euros** en 2013 [(2)]. Ils sont liés pour l'essentiel à des charges et provisions de restructuration résultant des plans d'amélioration des performances engagés, à la constatation de pertes de valeur de certains actifs en Amérique Latine en raison de la situation économique difficile, partiellement compensées par des reprises nettes de provisions pour litiges fiscaux et des plus-values réalisées sur la cession de titres de participation.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **97,1 millions d'euros**, en baisse de 20,9 % par rapport à 2013.

Les **charges financières nettes** de BONGRAIN SA ressortent à **- 30,2 millions d'euros** pour l'année 2014 comparées à - 24,6 millions d'euros [(2)] en 2013.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** net d'impôt ressort à **3,7 millions d'euros** contre 8 millions d'euros [(2)] en 2013.

L'impôt sur les résultats s'élève à **25,8 millions d'euros**, en baisse de 25,2 millions d'euros par rapport à 2013. Le taux effectif ressort à 36,5 % contre 48,1 % en 2013 [(2)]. Cette évolution résulte d'une réduction des charges non déductibles et de moindres dépréciations d'impôts différés actif sur 2014.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'établit à **44,8 millions d'euros**, à comparer à 55,1 millions d'euros en 2013.

Le résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées est non significatif.

Le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA s'établit à **39,1 millions d'euros. Il était de 48,9 millions d'euros en 2013.**

■ EFFECTIFS

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **19 246 collaboratrices et collaborateurs** en **2014** contre **18 395** [(2)] **collaboratrices et collaborateurs** en **2013**, soit une hausse de 4,6 %. À périmètre constant, les effectifs sont en hausse de + 1 %.

Ils se répartissent entre :

- « Produits Fromagers » pour 73,1 % ;
- « Autres Produits Laitiers » pour 23,3 % ; et
- Effectifs non affectés pour 3,6 %.

■ INVESTISSEMENTS

Les **investissements corporels & incorporels** de BONGRAIN SA sont en baisse de 5,8 % par rapport à 2013, leur montant s'élève à **164,4 millions d'euros** en 2014, par rapport à un montant de **174,6 millions d'euros** [(2)] en 2013.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 53,3 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 41,9 % ;
- Non affectés pour 4,8 %.

Les **acquisitions** de filiales s'élèvent à **8,4 millions d'euros** en 2014 contre 74,4 millions d'euros en 2013.

■ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

BONGRAIN SA a de tout temps considéré ses dépenses de recherche et développement comme un atout fort permettant d'assurer l'innovation et par conséquent la croissance de ses différents métiers. En cohérence avec sa culture et ses principes généraux de fonctionnement, les opérations de développement sont regroupées par pôles technologiques afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque métier. Ces opérations sont coordonnées dans le cadre de programmes transversaux. Ces programmes sont dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée et l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

■ SITUATION FINANCIERE

Le **bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours saine.

Les **fonds propres**, à **1 219,8 millions d'euros**, varient de +14,5 millions d'euros par rapport aux comptes 2013.

En 2014, le financement par crédit syndiqué a été renouvelé pour une période allant jusqu'à sept ans. A cette occasion, la définition de la dette financière nette a été modifiée sur les deux exercices présentés, excluant les dettes liées aux options de vente accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle. Les options de vente sont désormais classées au bilan dans les autres passifs non courants, leur montant étant jugé significatif à l'échelle du Groupe.

L'**endettement net**, **à 470,2 millions d'euros**, est en hausse de 27,3 millions d'euros. Il représente **38,5 % des capitaux propres**, contre 36,8 % au 31 décembre 2013.

Les ratios financiers imposés par les contrats de financement sont respectés.

BONGRAIN SA ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers. Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente[3.)]

■ ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

■ PERSPECTIVES

Les aléas conjoncturels ayant marqué l'année 2014 pourraient s'atténuer, néanmoins, l'année 2015 risque d'être influencée par la suppression des quotas laitiers, la concentration de la distribution, l'évolution des crises géopolitiques et le ralentissement de la croissance des pays émergents. Face à ce contexte, le Groupe continue à s'adapter en ajustant ses structures, en améliorant sans cesse la valorisation de ses marques et la qualité de ses produits. Le Groupe poursuivra, tout au long de l'année 2015, sa politique fondée sur l'innovation, le développement de ses parts de marché et l'amélioration de sa compétitivité.

Société mère

En 2014, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2013.

ACTIVITES ET RESULTATS

Les produits d'exploitation de l'exercice 2014, comprenant les loyers et les redevances de propriété industrielle et incorporelle versés par vos filiales, se sont élevés à 16,5 millions d'euros contre 15,2 millions d'euros en 2013.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2014 se sont élevées à 46.2 millions d'euros contre 36.8 millions d'euros en 2013 en raison notamment des commissions de renouvellement du contrat du crédit syndiqué.

Le résultat financier est positif de 23.5 millions d'euros contre 17 millions d'euros en 2013. Il bénéficie de l'augmentation des dividendes perçus en provenance des filiales du groupe.

Le résultat exceptionnel est positif de 6 millions d'euros en raison de reprise de provisions pour risques, il était négatif de 7,7 millions d'euros en 2013.

---

[3] *d'autres éléments relatifs aux risques figurent dans la partie « activité et résultats » en amont du présent document, au point 5.2.10 de l'annexe aux états financiers consolidés et dans le rapport du Président sur l'organisation du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne disponible sur le site internet.*

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale dont bénéficient vos filiales françaises détenues à 95 % ou plus. Ce régime permet de neutraliser les opérations réalisées au sein du groupe intégré et de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales.

Le résultat net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un bénéfice de 4.3 millions d'euros contre une perte de 2 millions d'euros en 2013.

Au cours de l'exercice, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 1,7 million d'euros contre 4,1 millions d'euros en 2013.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, d'un montant de 129,3 millions d'euros, représente un placement de liquidité et des actions auto-détenues pour moins de 1% du capital.

En accord avec la loi de modernisation de l'économie vous trouverez ci-dessous une décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2014 :

	31/12/2014			**31/12/2013**		
En milliers d'euros	**Échus**	**Non échus**	**Total**	**Échus**	**Non échus**	**Total**
Fournisseurs français	225	8 524	8 749	64	12 444	12 508
Fournisseurs étrangers			2 605			368
TOTAL			**11 354**			**12 876**

93 % des montants échus au 31 décembre 2014 ont été réglés dans le courant du mois de janvier 2015. Le solde, soit 7 %, correspond à des litiges ou retenues de garantie.

En ce début d'année, les premiers mois d'activité n'appellent pas de commentaires particuliers.

■ AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui se monte à 4 331 730,17 euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 343 793 318,71 euros, constitue un montant disponible de 348 125 048,88 euros, ainsi qu'il suit :

En euros	
Aux actionnaires, un dividende de 0,80 euro par action, soit, à la date du 2 février 2015 (1)	11 215 981,60
Au poste report à nouveau	336 909 067,28
TOTAL	**348 125 048,88**

(1) À la date du 2 février 2015, 12 953 actions ne bénéficient pas du dividende 2014.

Le dividende sera payé à compter du 20 mai 2015 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de Caceis.

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de détachement du coupon au 18 mai 2015.

Il sera précisé que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versés en	**Au titre de l'exercice**	**Nombre d'actions**	**Dividende Total** (2)	**Dividende net par action**	**Abattement**
2012	2011	15 432 216	17 005 604,00 €	1,20 €	40 %
2013	2012	14 032 930	18 221 091,20 €	1,30 €	40 %
2014	2013	14 032 930	14 019 350,00 €	1,00 €	40 %
2015 (proposition)	2014	14 032 930 (1)	11 215 981,60 €	0,80 €	40 %

(1) 12 953 actions à la date du 2 février 2015 ne bénéficient pas du dividende 2014.

(2) Compte tenu des actions n'ouvrant pas droit à dividende.

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu en 2014 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts.

2. Informations concernant le capital

CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2014	Capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts (3)	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets (4)	Droits de vote nets %
Soparind SCA	66,64 %	9 350 953	18 643 233	79,24 %	18 643 233	79,28 %
FCPE (1)	2,38 %	334 382	501 838	2,13 %	501 838	2,13 %
Auto-détention (2)	0,07 %	10 232	10 232	0,05 %	0	0 %
Public	30,91 %	4 337 363	4 372 402	18,58 %	4 372 402	18,59 %
TOTAL	**100 %**	**14 032 930**	**23 527 705**	**100 %**	**23 517 473**	**100 %**

(1) Personnels de BONGRAIN SA et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 et suivants du Code du Travail, détenant des actions BONGRAIN SA, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(2) Y compris contrat de liquidité.

(3) Tenant compte des actions privées de droit de vote.

(4) Excluant les actions privées de droit de vote.

La société Northern Trust détient 8,5 % du capital de votre société au 2 février 2015, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifiable.

Depuis le 28 février 2013, le capital social se compose de 14 032 930 actions de 1 euro de nominal chacune.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat (réf. : article L. 225-100-3 du Code de Commerce)

- La structure du capital social au 2 février 2015, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié :
  - titres au nominatif = 9 753 007 représentant 19 245 502 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
  - titres au porteur = 4 279 923 représentant 4 269 250 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote).
- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions :
  - les actionnaires doivent déclarer à la Société les franchissements de seuil, à la hausse ou à la baisse, de 1 % du capital social ainsi que tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34 %, dans les 15 jours de l'inscription en compte des titres, à peine d'être privés du droit de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce ;
  - un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 (relatifs en particulier aux déclarations de franchissements de seuils) :
  - participation détenue par SOPARIND SCA directement ou indirectement, au 2 février 2015 = 66.64 % du capital (soit 79,24 % en droits de votes bruts (tenant compte des actions privées de droit de vote) et 79.28 % en droits de votes nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
  - par ailleurs, la société Northern Trust détient 8,5 % du capital de BONGRAIN SA au 2 février 2015.
- La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci (résultant notamment des actions de préférence) :
  - aucun.
- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier (cas par exemple des FCPE) :
  - aucun.
- Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions ou à l'exercice des droits de vote (pacte d'actionnaires) :
  - en cas de vente d'actions issues de l'exercice de stock-options, existence d'un droit de préemption au bénéfice de BONGRAIN SA pour le rachat de ses propres actions.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la Société :
  - les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour des mandats d'une durée de 1 an, renouvelables. La composition du Conseil d'Administration vise à refléter l'internationalisation du Groupe, et comprend 5 Administrateurs indépendants, en application des principes de bonne gouvernance d'entreprise ;
  - la modification des statuts s'effectue aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi en matière d'Assemblée Extraordinaire.

- Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :
  - délégations conférées par l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire au Conseil d'Administration pour :
  - augmenter en une ou plusieurs fois le capital en nature, en numéraire ou par incorporation de réserves,
  - le rachat d'actions de la Société à concurrence de 10 % maximum du capital social,
  - l'augmentation du capital en faveur des salariés à concurrence de 3 % maximum dudit capital.
- Les accords conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :
  - une clause prévue à cet effet figure dans les principaux contrats de financement. Le montant des emprunts concernés porte sur environ 852 millions d'euros correspondants aux emprunts obligataires et emprunts auprès d'établissements financiers. Les ratios financiers figurant dans les contrats de financement sont respectés**.**
- Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique (en particulier, indemnités de départ et golden parachutes) :
  - aucun au-delà de ce qui est prévu dans les différentes conventions collectives.

Négociations en Bourse par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2014, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consentis aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des sociétés affiliées :

- il a été acheté 29 000 actions au cours moyen de 62,48 euros ;
- il a été cédé 41 000 actions au cours moyen de 47,36 euros.

2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :

- 70 444 actions ont été achetées au cours moyen de 59,04 euros ;
- 66 590 actions ont été vendues au cours moyen de 59,47 euros ;
- le montant des frais de négociation s'est élevé à 25 000 euros.

Au 31 décembre 2014, votre société détient 10 232 de ses propres actions représentant 0,07 % du capital, pour une valeur d'achat de 568 722 euros, ce qui représente un montant de capital total de 10 232 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercées depuis le 1er janvier 2015, jusqu'au 2 février 2015, il est précisé que votre société détient 12 953 actions représentant 0,09 % du capital, pour une valeur d'achat de 699 694 euros, ce qui représente un montant de capital total de 12 953 euros.

3. Autres sujets relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le contenu des parties suivantes qui concerne l'Assemblée Générale Ordinaire figure dans le rapport de gestion destiné à l'assemblée des actionnaires et n'est donc pas repris dans le présent document.

- **Rémunération des dirigeants**
- **Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF**
- **Consultation des actionnaires sur les éléments de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux**
- **Composition du Conseil d'Administration**
- **Rachat par la Société de ses propres actions**
- **Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant**

TABLEAU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR AUGMENTER LE CAPITAL

Décisions	Opérations	Durée	Observations
AGM du 26/04/2012 = 20e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	**Options de souscription ou d'achat d'actions** Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, à concurrence de 200 000 options maximum, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre	38 mois	Pas d'utilisation en 2014 Expire en juin 2015
AGM du 24/04/2014 = 18e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	**Augmentation de capital** Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en numéraire ou par compensation de créances, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières à concurrence de 5 000 000 €, sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois	Pas d'utilisation en 2014 Expire en juin 2016
AGM du 24/04/2014 = 19e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	**Augmentation de capital réservée aux salariés** Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en faveur des salariés pour un montant maximum de 3 % du capital soit 462 966 €	26 mois	Pas d'utilisation en 2014 Expire en juin 2016
AGM du 25/04/2013 = 19e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	**Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres** Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 %, pour rémunérer des apports de titres	26 mois	Pas d'utilisation en 2014 Expire en juin 2015

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2014

1. Compte de résultat consolidé

		12 mois	
En milliers d'euros	**Notes**	**2014**	**2013 retraité ***
CHIFFRE D'AFFAIRES	**3**	**4 606 920**	**4 204 557**
Consommations externes	4	- 3 146 321	- 2 763 342
Frais de personnel	5	- 779 342	- 757 958
Dotations et reprises d'exploitation	6	- 112 559	- 108 576
Autres produits et charges d'exploitation	7	- 459 310	- 431 290
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**109 388**	**143 391**
Autres charges opérationnelles	8	- 33 524	- 33 342
Autres produits opérationnels	8	21 239	12 734
RESULTAT OPERATIONNEL		**97 103**	**122 783**
Charges financières	9	- 43 106	- 38 370
Produits financiers	9	12 867	13 802
Quote-part de résultat net des entreprises associées	10	3 751	8 005
RESULTAT AVANT IMPOTS		**70 615**	**106 220**
Impôts sur les résultats	11	- 25 808	- 51 082
Résultat net des activités poursuivies		**44 807**	**55 138**
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	**2**	**- 127**	**96**
RESULTAT DE L'EXERCICE		**44 680**	**55 234**
Part revenant aux actionnaires de la société-mère		39 068	48 893
Participations ne conférant pas le contrôle		5 612	6 341
RESULTAT PAR ACTION *(en euros)*	**12**		
Part du Groupe			
• de base		2,79	3,49
• dilué		2,71	3,38
Des activités poursuivies			
• de base		2,78	3,48
• dilué		2,71	3,37

■ ÉTAT RÉSUMÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

		12 mois	
En milliers d'euros	**Notes**	**2014**	**2013 retraité ***
RESULTAT DE L'EXERCICE		**44 680**	**55 234**
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion		12 628	- 33 344
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		317	45
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (1)		- 2 392	- 2 512
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables		561	- 679
Total des éléments recyclables en résultat net		**11 114**	**- 36 490**
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite		- 15 964	5 603
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables		- 374	- 307
Autres mouvements (2)		- 399	- 1 717
Total des éléments non recyclables en résultat net		**- 16 737**	**3 579**
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	**22**	**- 5 623**	**- 32 911**
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS		**39 057**	**22 323**
Part du Groupe		34 467	16 963
Participations ne donnant pas le contrôle		4 590	5 360

(1) Concerne pour l'essentiel les couvertures de taux d'intérêt et de matières premières.

(2) Pour 2014 et 2013, concerne des ajustements liés aux avantages long terme du personnel.

** Le Groupe a appliqué à compter du 1er janvier 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, la norme IFRS 11 « Partenariats ». En conséquence, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités conformément à la nouvelle norme (voir détail note 34).*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Bilan consolidé

■ ACTIF

En milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013 retraité *
Immobilisations incorporelles	13	438 376	441 879
Immobilisations corporelles	14	858 625	801 312
Autres actifs financiers	15	33 644	35 279
Participations dans les entreprises associées	10	188 561	218 077
Instruments financiers dérivés non courants	19	2 398	1 691
Actifs d'impôts différés	16	90 889	81 349
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		**1 612 493**	**1 579 587**
Stocks et en-cours	17	440 599	430 673
Clients et autres créances	18	813 822	804 089
Créances d'impôts		25 754	16 103
Instruments financiers dérivés	19	4 320	4 937
Autres actifs financiers courants	20	16 357	94 546
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	470 356	388 299
TOTAL ACTIFS COURANTS		**1 771 208**	**1 738 647**
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	2	1 961	1 066
ACTIFS		**3 385 662**	**3 319 300**

■ PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013 retraité *
Capital apporté		**94 714**	**94 100**
Autres réserves		- 44 573	- 40 292
Résultats non distribués		1 068 583	1 048 507
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		**1 118 724**	**1 102 315**
Participations ne conférant pas le contrôle		101 109	102 969
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	**23**	**1 219 833**	**1 205 284**
Provisions	25	122 371	92 306
Emprunts et dettes financières non courants	26	308 379	328 988
Autres passifs non courants	27	57 100	45 405
Instruments financiers dérivés passif non courants	29	8 033	11 445
Passifs d'impôts différés	16	116 921	118 155
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		**612 804**	**596 299**
Fournisseurs et autres créditeurs	28	892 313	908 293
Impôts sur les résultats à payer		7 459	9 905
Instruments financiers dérivés		4 226	1 760
Emprunts et concours bancaires		648 790	597 506
TOTAL PASSIFS COURANTS		**1 552 788**	**1 517 464**
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	2	236	253
PASSIFS		**2 165 828**	**2 114 016**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		**3 385 662**	**3 319 300**

* *Le Groupe a appliqué à compter du 1er janvier 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, la norme IFRS 11 « Partenariats ». En conséquence, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités conformément à la nouvelle norme (voir détail note 34).*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Notes	2014	12 mois 2013 retraité *
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession		**- 127**	**96**
Résultat net des activités poursuivies		**44 807**	**55 138**
Impôts sur les bénéfices	11	25 808	51 082
Amortissements et provisions	6	112 559	108 576
Plus ou moins-values de cession		- 20 343	169
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	10	- 3 751	- 8 005
Charges financières nettes		17 210	15 907
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		32 480	9 760
Marge brute opérationnelle		**208 770**	**232 627**
Intérêts financiers payés		- 28 555	- 26 430
Intérêts financiers reçus		10 505	10 594
Impôts sur les résultats payés		- 41 569	- 45 440
Variation du BFR	30	- 30 850	- 69 581
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		**118 301**	**101 770**
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités abandonnées ou en cours de cession		**- 33**	**- 42**
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION		**118 268**	**101 728**
Acquisitions de filiales, d'unités opérationnelles et de participations ne conférant pas le contrôle		- 8 455	- 74 351
Cessions d'activités nettes de la trésorerie cédée		28 231	4 706
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 164 438	- 174 623
Produits résultant de cessions		5 580	4 195
Acquisition/cession d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		80 282	- 25 936
Variation des incidences des apports fusion		23	- 3 000
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2 557	1 569
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		**- 56 220**	**- 267 440**
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession			
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS		**- 56 220**	**- 267 440**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Levée d'options d'achat			
Rachat net d'actions propres	23	94	1 156
Variation du capital de la société-mère			- 1 399
Souscription au capital d'une société mise en équivalence			- 2 158
Émission d'emprunts		143 228	211 156
Remboursement d'emprunts		- 146 867	- 92 499
Dividendes versés		- 17 861	- 22 700
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		**- 21 406**	**93 556**
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession			
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		**- 21 406**	**93 556**
Incidences des variations de change		20 365	501
Augmentation/diminution de la trésorerie		**61 007**	**- 71 655**
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession			**8**
TRESORERIE A L'OUVERTURE	21	**267 174**	**338 821**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**21**	**328 182**	**267 174**

* *Le Groupe a appliqué à compter du 1er janvier 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, la norme IFRS 11 « Partenariats ». En conséquence, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités conformément à la nouvelle norme (voir détail note 34).*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des variations de capitaux propres consolidés

	Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société				
En milliers d'euros	**Capital apporté (note 23)**	**Autres réserves (note 23)**	**Résultats non distribués**	**Participations ne conférant pas le contrôle**	**Capitaux propres de l'ensemble consolidé**
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2013 RETRAITES *	**33 091**	**- 9 875**	**1 089 415**	**66 231**	**1 178 862**
Dividendes distribués			- 18 221	- 4 478	- 22 699
Total des éléments du résultat global au 31/12/2013 retraité		**- 30 417**	**47 380**	**5 360**	**22 323**
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	548				548
• Cession d'actions propres	61 412		- 60 704		708
Actions propres rachetées	448				448
Variation de capital	- 1 399			8	- 1 391
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne conférant pas le contrôle			51	16 201	16 252
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			- 9 414	- 3 517	- 12 931
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises				23 164	23 164
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	**94 100**	**- 40 292**	**1 048 507**	**102 969**	**1 205 284**
Dividendes distribués			- 14 019	- 3 842	- 17 861
Total des éléments du résultat global au 31/12/2014		**- 4 281**	**38 748**	**4 590**	**39 057**
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	520				520
• Cession d'actions propres	- 15				- 15
Actions propres rachetées	109				109
Variation de capital					
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne conférant pas le contrôle			- 2 025	3 399	1 374
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			- 2 628	- 6 007	- 8 635
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014	**94 714**	**- 44 573**	**1 068 583**	**101 109**	**1 219 833**

* *Le Groupe a appliqué à compter du 1er janvier 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, la norme IFRS 11 « Partenariats ». En conséquence, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités conformément à la nouvelle norme (voir détail note 34).*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

L'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales (« le Groupe ») s'exerce dans deux secteurs : Les Produits Fromagers et Les Autres Produits Laitiers *(cf. note 3).*

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 26 février 2015 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils seront définitifs après approbation par l'Assemblée Générale du 22 avril 2015.

5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1 606/2 002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe applique les amendements aux normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2014. Ceux-ci concernent en particulier le Groupe au niveau des nouvelles normes sur la consolidation. Ces normes sont applicables de manière rétrospective au 1er janvier 2013 et concernent :

- La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » amende les dispositions de la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », qui s'intitule à compter de cette même date « États financiers individuels ». La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle de contrôle qui impose au Groupe de déterminer s'il détient le pouvoir sur une entité, s'il est exposé ou a droit à des rendements variables à raison de ses liens avec cette entité et s'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur ses rendements. En outre, selon IFRS 10, le Groupe doit consolider une entité dès lors qu'il exerce un contrôle de fait. Le Groupe a mené des travaux d'analyse de ses participations afin de déterminer le contrôle exercé sur celles-ci au regard de cette nouvelle norme. Ces travaux n'ont pas conduit à identifier d'impact significatif résultant de sa première application ;
- La norme IFRS 11 « Partenariats » annule et remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises » et SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». En application de cette nouvelle norme, la classification des partenariats s'effectue sur la base des droits et obligations de chacun des partenaires, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique de l'opération, les stipulations conférées à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.
    - Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint sur l'entité et ont des droits sur l'actif net de celle-ci, conformément à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées », sauf si l'entité est exemptée de l'application de la méthode de la mise en équivalence selon les dispositions de cette norme Ce type de partenariat est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de l'intégration proportionnelle n'est plus autorisée,
    - Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entité. Chacun des coparticipants doit comptabiliser les actifs, les passifs, les charges, les produits relatifs à ses intérêts dans cette activité conjointe et la quote part des produits de la vente de la production.

      Le Groupe a mené des travaux de revue de ces partenariats qui ont amené à considérer l'existence de quelques co-entreprises au sens de la norme IFRS 11, lesquelles doivent donc être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les impacts liés à l'application de la nouvelle norme IFRS 11 sur les partenariats sont présentés en notes (*cf.* notes 10 et 34).
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Cette norme précise les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées. Les informations relatives à IFRS 12 qui ont un caractère significatif ont été présentées en note 24.
- La norme IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » précise la méthode de comptabilisation en mise en équivalence des participations dans les entreprises associées, c'est-à-dire les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, et les co-entreprises. Les modifications apportées par cette norme sont principalement induites par les nouvelles normes sur la consolidation évoquées ci-dessus. La méthode de comptabilisation par la mise en équivalence ainsi que la notion d'influence notable restent inchangées.

Les autres amendements aux normes et interprétations d'application à compter du 1er janvier 2014 ne sont pas applicables ou sans impact significatif au niveau du Groupe.

Le Groupe n'applique pas les normes et interprétations d'application obligatoire à partir de l'exercice 2015 mais qui peuvent être anticipés dans les comptes annuels de 2014.

Le Groupe revoit l'ensemble de ces nouvelles normes et interprétations afin d'en mesurer l'impact potentiel sur les résultats et la présentation des comptes 2015. Parmi ces nouveaux textes, l'application de l'interprétation IFRIC 21-Taxes aura un impact non significatif sur les comptes annuels du Groupe et un impact d'environ 0,3 million d'euros sur les comptes semestriels suite à la suppression de la possibilité de comptabiliser prorata temporis certaines taxes.

5.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

5.2.1 Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste pour le Groupe à être exposé ou à avoir droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale, ainsi qu'en la capacité à influer sur le montant de ces rendements en vertu du pouvoir qu'il exerce sur celle-ci. Il peut s'agir d'un contrôle de fait. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels substantifs qui sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts ne conférant pas le contrôle sont présentés distinctement au sein des capitaux propres. La part de résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle est également présentée distinctement dans le compte de résultat.

Conformément à IFRS 3 révisée, la méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par le Groupe BONGRAIN. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur par le Groupe BONGRAIN en échange du contrôle de l'acquise en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle. Les éléments du prix d'acquisition comprennent :

- les actifs remis au vendeur ;
- les passifs encourus ou éventuels ;
- les instruments de capitaux propres émis par le Groupe BONGRAIN ; et
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus dans le poste « Autres charges d'exploitation », à l'exception :

- des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis en rémunération d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des capitaux propres ; et
- des coûts liés aux dettes financières contractées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe BONGRAIN doit évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit :

- sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et donc sans comptabilisation d'un goodwill au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill partiel) ;
- à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence la comptabilisation d'un goodwill à la fois pour la part groupe et pour les intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill complet).

L'écart d'acquisition déterminé à la date de prise de contrôle correspond sur ces bases à la différence entre :

- la contrepartie transférée au titre de la prise de contrôle constatée à la juste valeur à la date d'acquisition, plus le cas échéant le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts antérieurement détenue ;
- le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative, un profit est comptabilisé directement au compte de résultat.

Lors d'une prise de contrôle par achats successifs de titres, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans l'acquise avant la date de prise de contrôle est réévaluée en contrepartie du résultat sur la base des justes valeurs déterminées à la date de prise de contrôle.

Par application d'IAS 27, les effets des augmentations ou diminutions de pourcentages d'intérêt sans conséquence sur le contrôle d'une filiale sont constatés en capitaux propres.

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la comptabilisation d'un résultat global de cession quand bien même un intérêt résiduel serait conservé.

5.2.2 Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel le Groupe dispose de droits sur les actifs et d'obligations sur les passifs d'une entité. Chacun des coparticipants comptabilise les actifs, les passifs, les charges et les produits relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

5.2.3 Co-entreprises

Est considéré comme co-entreprise tout partenariat dans lequel le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'actif net de l'entité. La méthode de la mise en équivalence est alors appliquée. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise sur la base du pourcentage de détention et ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à zéro. De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

5.2.4 Éliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

5.2.5 Entreprises dont les actifs non courants sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession

Un groupe d'actifs et de passifs non courants est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession ». Ces actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession ».

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

5.2.6 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

5.2.7 Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les secteurs sont définis en conformité avec la norme IFRS 8. Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs courants et non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

5.2.8 Compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités…), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers, etc.).

5.2.9 Méthodes d'évaluation et définitions

5.2.9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services est transféré à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Concernant les programmes de fidélisation de la clientèle, la part de chiffre d'affaires relative aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur en lieu et place de la constatation d'une provision représentative des coûts encourus par le Groupe au titre de ces mêmes avantages, est différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations.

5.2.9.2 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

5.2.9.3 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est défini conformément à la recommandation du CNC 2009-R.03. Les éléments du résultat opérationnel n'en faisant pas partie sont des « Autres charges opérationnelles » et des « Autres produits opérationnels » résultant d'événements significatifs, inhabituels, anormaux et peu fréquents.

5.2.9.4 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires et les différences de change.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

5.2.9.5 IMPOTS

La ligne « Impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Sur la base d'une analyse en substance, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est traité en subvention d'exploitation conformément à IAS 20. Par ailleurs, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est classé en diminution des frais de personnel.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles. À chaque clôture, la valeur nette comptable des impôts différés est revue sur la base des prévisions à trois ans. Une provision est enregistrée dès lors que les perspectives de résultat et donc de charges d'impôt probables ne permettent pas d'assurer la recouvrabilité des impôts différés actifs nets.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

5.2.9.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

• bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
• machines et équipements	5 à 20 ans
• outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
• véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit-bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supportée par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination. La contrepartie de ces actifs est une dette financière.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

5.2.9.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail…) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Une unité génératrice de trésorerie correspond généralement à une zone géographique.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'un test de perte de valeur dans les mêmes conditions que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

(a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

(b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;

(c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

(d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;

(e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;

(f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

5.2.9.8 DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans approuvées par la Direction. Au-delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance. Les flux nets futurs de trésorerie attendus sont actualisés au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs et de l'inflation pour les pays hors zone Euro.

Une dépréciation (imputée en priorité sur les écarts d'acquisition) est comptabilisée en autres charges opérationnelles à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests de perte de valeur des marques consistent à calculer la valeur recouvrable de la marque en utilisant l'approche par la prime. Cette méthode consiste à estimer la part de flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque.

Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

5.2.9.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en « Titres détenus jusqu'à l'échéance » ou en « Titres disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés dès que la transaction est réalisée.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité des actifs financiers relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et de la catégorie des actifs détenus jusqu'à échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sauf en cas de baisse significative ou durable, auquel cas, les pertes sont constatées en compte de résultat. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

5.2.9.10 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminuée des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

5.2.9.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

La créance prend un caractère irrécouvrable et est comptabilisée comme telle, lorsqu'il peut être démontré du défaut du créancier, par l'obtention d'un certificat d'irrécouvrabilité ou toute preuve établissant le défaut irrémédiable du créancier, ou encore à l'expiration du délai de prescription.

5.2.9.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

La ligne trésorerie et équivalents trésorerie se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Les dépôts à terme de plus de trois mois ne sont susceptibles d'être classés en équivalents de trésorerie que s'il existe des options de sortie exerçables à tout moment ou au maximum tous les trois mois, que ces options soient initialement prévues au contrat et exerçables sans pénalité. Les dépôts à terme et placements à taux fixes doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne satisfont pas les conditions énoncées ci-dessus, ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « Autres actifs financiers courants », conformément à la norme IAS 7 et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

5.2.9.13 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations de juste valeur du risque couvert sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, la part efficace du gain ou de la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font également partie de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

5.2.9.14 CAPITAL SOCIAL

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

5.2.9.15 DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

5.2.9.16 OPTIONS DE VENTE ACCORDEES AUX DETENTEURS DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont reclassés en dettes, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option.

Suite à la révision de la norme IAS 27, applicable au 1er janvier 2010, l'écart entre la valeur de la dette, et la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle est désormais imputé sur les capitaux propres part du Groupe.

Le Groupe BONGRAIN a choisi de figer les écarts d'acquisitions relatifs aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires émises avant la révision de la norme IAS 27. Les variations ultérieures de la dette relatives au changement de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option sont enregistrées en capitaux propres – part groupe et non plus en écart d'acquisition comme auparavant. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

Les options de vente sont classées au bilan dans les autres passifs non courants, leur montant étant jugé significatif à l'échelle du Groupe, ceci conformément à la norme IAS 1.58.

5.2.9.17 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex-salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Les rendements attendus sont évalués en utilisant ce même taux d'actualisation.

Les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience sont reconnus sur l'exercice dans les autres éléments du résultat global. Ils ne sont jamais recyclés par le résultat.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime est constaté immédiatement en résultat de l'exercice. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

La charge de retraite est comptabilisée en frais de personnel hormis les coûts financiers et les rendements sur les actifs du régime, qui sont classés en résultat financier.

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « Capital social » (valeur nominale) et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

5.2.9.18 AUTRES PROVISIONS

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

5.2.10 Gestion du risque financier

5.2.10.1 RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

5.2.10.2 RISQUE DE MARCHE

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que le cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés ce qui n'est le cas qu'aux États-Unis.

5.2.10.3 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80 % du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

5.2.10.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

5.2.10.5 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients *(cf.* note 18), des titres de placement (*cf.* note 15), et des instruments financiers dérivés actifs (*cf.* note 19).

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

5.2.10.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En termes de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires *(cf.* notes 26 et 29).

5.2.10.7 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Le Groupe possède un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur sous le contrôle de la Direction Financière du Groupe.

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

5.2.10.8 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels et corporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique *(cf.* notes 8, 13, 14, 16, 25).

5.2.10.9 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 2,16 % des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces rachats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2014.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

■ NOTE 1. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2014, les principales évolutions de périmètre sont les suivantes :

- la cession d'une participation de 10 % dans la société autrichienne Rupp AG le 4 mars 2014 ;
- la prise de contrôle de Delaco suite à un rachat complémentaire de 20 % au 1er avril 2014 ;
- la cession de la participation de 34 % dans Emmi Fondue AG le 22 décembre 2014 ;
- la cession de la participation de 25 % dans Ground Dairy Industry Company le 26 décembre 2014 ;
- la cession de la filiale Schratter aux États-Unis le 31 décembre 2014.

Ces opérations concernent le secteur des "Produits Fromagers".

- L'acquisition complémentaire de 33,3 % de la société Corman Deutschland Gmbh le 19 juin 2014, cette société appartenant au secteur des "Autres Produits Laitiers".

Au cours de l'exercice 2013 les évolutions de périmètre ont été les suivantes :

- la prise de participation de 55 % dans la société Dutch Cheese Masters SAS dès janvier 2013 ;
- l'acquisition de 90 % de la Fromagerie Berthaut le 19 mars 2013 ;
- la cession de la Fromagerie Paul Renard le 10 juin 2013, société qui n'avait plus d'activité ;
- la prise de contrôle exclusif de Söbbeke Gmbh et de Rogge KG respectivement à hauteur de 80 % et 92,49 %, sociétés allemandes spécialisées dans les produits laitiers bio ;
- la cession d'une participation de 29 % dans la société chinoise Jiangsu Howbetter Food and Chemical company Ltd le 8 octobre 2013 ;
- la constitution d'une société commune avec Terra Lacta, Fromageries Lescure dont Bongrain Europe détient 51 %. Cette société regroupe principalement les activités de production et de commercialisation de fromages au lait de chèvre. De plus, Terra Lacta a apporté à la société Fromageries Saint Saviol, les activités de transformation de lait de vache et fromages à pâtes molles.

L'ensemble de ces mouvements concernait le secteur des "Produits Fromagers".

- la prise de contrôle à 100 % de la société Sinodis ;
- l'apport par Terra Lacta à la Compagnie Laitière Européenne (CLE), filiale de BONGRAIN SA, de ses activités de production et de commercialisation de beurre, crème, fromage au lait de vache et ingrédients laitiers. En contrepartie de ses apports, TerraLacta devient actionnaire minoritaire de la CLE ;
- l'acquisition le 19 décembre 2013 de la société Sodilac, spécialiste en poudres de lait élaborées ainsi que de différents actifs incorporels auprès du Groupe espagnol Ordesa.

Ces trois derniers mouvements concernaient le secteur des "Autres Produits Laitiers".

■ NOTE 2. ACTIVITES ABANDONNEES OU DESTINEES A LA VENTE

Sur le bilan consolidé aux 31 décembre 2014 et 2013, les actifs et passifs classés en activité en cours de cession représentent :

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013**
Actifs non courants	1 251	899
Actifs courants	710	167
TOTAL ACTIFS DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION	**1 961**	**1 066**
Passifs non courants		
Passifs courants	236	253
TOTAL PASSIFS DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION	**236**	**253**

Sur le compte de résultat consolidé 2014 et 2013, ces activités classées en activité abandonnées ou destinées à la vente n'ont pas d'impact significatif. Il n'y a aucun produit ou charge comptabilisé directement par capitaux propres relatif aux activités destinées à la vente.

■ NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les Produits Fromagers : Ce secteur regroupe la production de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : Ce secteur regroupe la production et la distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtissiers, crèmes longue conservation) et des préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente et se rapproche du compte de résultat du Groupe comme suit :

	12 mois		**12 mois**		**12 mois**		**12 mois**	
	Produits Fromagers		**Autres Produits Laitiers**		**Autres**		**Total**	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**
CA par secteur	2 721 993	2 498 252	1 996 752	1 788 526	55 227	61 175	4 773 972	4 347 953
CA inter-secteur	- 91 871	- 66 753	- 38 824	- 31 572	- 36 356	- 45 071	- 167 051	- 143 396
CA externe	**2 630 122**	**2 431 499**	**1 957 928**	**1 756 954**	**18 871**	**16 104**	**4 606 921**	**4 204 557**
Dotations aux amortissements et provisions	- 75 143	- 73 666	- 29 244	- 26 124	- 8 172	- 8 786	- 112 559	- 108 576
Résultat opérationnel courant	**91 840**	**90 233**	**36 036**	**71 768**	**- 18 487**	**- 18 610**	**109 389**	**143 391**
Coûts de restructuration	- 14 046	- 2 492	- 1 919	- 4 485	- 429		- 16 394	- 6 977
Dépréciation de valeur d'actif	381	- 10 700	- 4 407	185			- 4 026	- 10 515
Résultat sectoriel	**78 175**	**77 041**	**29 710**	**67 468**	**- 18 916**	**- 18 610**	**88 969**	**125 899**

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

	12 mois		**12 mois**		**12 mois**		**12 mois**	
	Produits Fromagers		**Autres Produits Laitiers**		**Autres**		**Total**	
	2014	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**	**2014**	**2013 retraité**
Total des actifs dont :	**1 997 245**	**2 002 204**	**1 201 782**	**1 125 281**	**186 634**	**191 815**	**3 385 661**	**3 319 300**
Participations dans les entreprises associées	121 034	146 040	63 317	68 139	4 210	3 898	188 561	218 077

Les éléments de flux d'investissement par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

	12 mois		**12 mois**		**12 mois**		**12 mois**	
	2014	**2013 Retraité**	**2014**	**2013 Retraité**	**2014**	**2013** Retraité	**2014**	**2013 Retraité**
Investissements incorporels et corporels	87 616	104 314	68 906	43 217	7 916	27 092	164 438	174 623

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de l'exercice :

	12 mois	
	2014	**2013 retraité**
Résultat sectoriel	**88 969**	**125 899**
Autres charges opérationnelles	- 9 461	- 10 719
Autres produits opérationnels	17 595	7 602
Résultat opérationnel	**97 103**	**122 782**
Charges financières	- 43 106	- 38 370
Produits financiers	12 867	13 802
Quote-part de résultat net des entreprises associées	3 751	8 005
Résultat avant impôts	**70 615**	**106 219**
Impôts sur les résultats	- 25 808	- 51 082
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	- 127	96
Résultat de l'exercice	**44 680**	**55 233**

Chiffre d'affaires et investissements incorporels et corporels par zone géographique :

En milliers d'euros	**France**	**Reste de l'Europe**	**Reste du monde**
Chiffre d'affaires			
Année 2014	1 467 746	1 835 108	1 304 066
Année 2013 retraité	1 265 288	1 725 932	1 213 337
Investissements incorporels et corporels			
Au 31 décembre 2014	88 046	33 060	43 332
Au 31 décembre 2013 retraité	85 607	34 159	54 857
Total des actifs			
Au 31 décembre 2014	2 869 024	331 390	185 248
Au 31 décembre 2013 retraité	2 736 653	408 124	174 523

■ NOTE 4. CONSOMMATIONS EXTERNES

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Marchandises et matières consommées	- 3 461 018	- 2 944 440
Production stockée	14 699	70 262
Production immobilisée	3 340	3 401
Autres matières consommées non stockées	- 236 301	- 216 890
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	532 959	324 325
	- 3 146 321	**- 2 763 342**

■ NOTE 5. FRAIS DE PERSONNEL

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Rémunération du personnel	- 508 757	- 492 610
Charges sociales	- 205 563	- 201 340
Participation des salariés	- 11 185	- 13 855
Personnel extérieur à l'entreprise	- 54 243	- 50 355
Subventions	406	202
	- 779 342	**- 757 958**

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 19 246 personnes en 2014 (contre 18 395 en 2013 retraité). Cet effectif se répartit à raison de 7 635 personnes en France, 6 025 personnes en Europe (hors France) et 5 586 personnes dans les autres pays.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 18 % de cadres, 29 % d'ETAM et 53 % d'ouvriers.

■ NOTE 6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Dotations aux amortissements	- 113 187	- 106 412
Dotations et reprises de provisions d'exploitation	628	- 2 164
	- 112 559	**- 108 576**

■ NOTE 7. AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Services extérieurs (1)	- 425 152	- 397 934
Impôts et taxes	- 39 205	- 36 961
Autres produits d'exploitation (2)	5 047	3 606
	- 459 310	**- 431 290**

(1) Dont 0 million d'euros de frais d'acquisition (2,9 millions d'euros en 2013 retraité).

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche pour 3,7 millions d'euros (4,1 millions d'euros en 2013 retraité).

■ NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent en 2014 des dépréciations nettes de valeurs de certains actifs pour un montant de 4 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 16,4 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant un produit de 4,4 millions d'euros, et divers autres éléments représentant un produit net de 3,7 millions d'euros.

En 2013, ils sont composés de dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 10,5 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 7 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant une charge de 2,7 millions d'euros, et divers autres éléments représentant une charge nette de 0,4 million d'euros.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2014 et 2013 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont relatives :

- aux tendances d'évolutions des principaux marchés ;
- à l'évolution des cours de matières premières : le prix du lait ainsi que les cotations beurre et poudre ;
- aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût des couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt ;
- à l'évolution des taux d'actualisation.

Les hypothèses retenues sont celles du marché quand l'information est disponible (devises, taux d'intérêt…). Les hypothèses concernant les matières premières sont élaborées collégialement en interne en fonction des tendances historiques corrigées des effets des modifications de situations de marché anticipées par nos spécialistes.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficients de risques suivant les zones géographiques où les activités Produits Fromagers et Autres Produits Laitiers sont exercées. Les taux utilisés sont les suivants :

- 5 % pour l'Europe de l'Ouest, le Japon et les États-Unis ;
- 7 % pour l'Europe du Sud ;
- entre 6 % et 9 % pour les pays de l'Europe Centrale et Orientale membres de l'Union européenne ainsi que la Chine et le Chili ;
- entre 10 % et 21 % pour la Serbie, la Russie, l'Ukraine, l'Inde, le Brésil, l'Uruguay, l'Égypte et l'Argentine.

En 2014, les perspectives du plan à long terme tiennent compte des nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ainsi que du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche. Celles-ci ont conduit à déprécier des immobilisations incorporelles pour 4,9 millions d'euros en Amérique Latine. Par ailleurs, des reprises de dépréciation d'actifs corporels sur actifs sous utilisés ont été enregistrées pour 0,9 million d'euros.

À fin décembre 2014, les dépréciations d'actifs cumulées s'élèvent à 67 millions d'euros dont essentiellement 31 millions d'euros sur l'Europe du Sud, 25 millions d'euros sur les différentes UGT de l'Europe de l'Est, 6 millions en Amérique Latine et 4 millions d'euros au Moyen Orient.

La sensibilité de 0,5 % des taux d'actualisation utilisés aurait un impact de plus ou moins 2,2 millions d'euros sur la dépréciation de l'Amérique Latine et de 3 millions d'euros sur l'UGT Europe du Sud. Cette sensibilité n'a pas d'impact sur la dépréciation des autres UGT.

En 2013 les perspectives du plan à long terme constatant de nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ainsi que du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche ont conduit à déprécier les immobilisations incorporelles pour 2,7 millions d'euros, les immobilisations corporelles pour 10,1 millions d'euros dont 9,8 millions d'euros sur l'UGT Europe Centrale et Orientale de l'Union européenne, 1,8 million d'euros sur l'UGT Serbie et 1,2 million d'euros sur l'UGT Ukraine. Par ailleurs, une reprise de dépréciation d'actifs corporels a été enregistrée pour 2,2 millions d'euros sur l'UGT Uruguay.

■ NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Charges financières d'intérêts [1]	- 24 220	- 21 514
Commissions bancaires	- 7 573	- 6 817
Autres charges financières nettes	- 4 455	- 8 890
Protection de taux d'intérêts net [3]	- 4 959	
Change net	- 1 899	- 1 149
CHARGES FINANCIERES	**- 43 106**	**- 38 370**
Produits financiers [2]	12 867	13 268
Protection de taux d'intérêts net [3]		534
PRODUITS FINANCIERS	**12 867**	**13 802**
CHARGES FINANCIERES NETTES	**- 30 239**	**- 24 568**
Dont charges d'intérêts, net [1]+[2]+[3]	- 16 312	- 7 712

Le résultat financier au 31 décembre 2014 est affecté d'une part, par la hausse de l'endettement net et d'autre part, par l'impact des couvertures de taux d'intérêt et de change.

■ NOTE 10. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Les seules co-entreprises du Groupe sont la société Compagnie des Fromages et RichesMonts (CF&R) en France et sa filiale Sodiaal Gmbh en Allemagne détenues à 50 %.

Ce partenariat a été créé début 2008 avec Sodiaal afin de bénéficier de la complémentarité des marques, des moyens industriels, des positions commerciales et des savoir-faire des deux entreprises rapprochées.

La principale entreprise associée est Capsa en Espagne dont le Groupe détient 27 %.

Le Groupe détient également des intérêts dans d'autres entreprises associées, qui considérées individuellement, n'ont pas de caractère significatif.

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Quote-part dans les résultats avant impôts	9 585	14 595
Quote-part dans les impôts	- 5 834	- 6 590
TOTAL	**3 751**	**8 005**

Au 31 décembre 2014, la variation du poste Participation dans les co-entreprises et entreprises associées s'explique par :

	2014	2013
En milliers d'euros	**Au 31 décembre**	**Au 31 décembre retraité**
Au 1er janvier publié	**218 077**	**133 534**
Retraitement IFRS 11 au 1er janvier 2014		85 670
Au 1er janvier retraité	**218 077**	**219 204**
Variation de périmètre	- 31 028	- 2 902
Résultat de la période	3 751	1 578
Dividendes distribués	- 2 551	- 1 413
Autres	- 372	2 165
Variation écart de conversion	684	- 555
SOLDE FIN DE PERIODE	**188 561**	**218 077**

	Compagnie des Fromages et RichesMonts		Capsa	
En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013**	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013**
Actifs courants	163 211	168 514	175 057	175 071
Actifs non courants	167 747	163 800	195 408	206 579
ACTIFS	**330 958**	**332 314**	**370 465**	**381 650**
Capitaux propres	170 327	162 335	210 411	205 023
Passifs courants	125 115	137 485	129 754	134 497
Passifs non courants	35 517	32 494	30 300	42 130
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	**330 959**	**332 314**	**370 465**	**381 650**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 123	483		
Passifs financiers courants	253	3 792		
Passifs financiers non courants	4 809	5 605		

	Compagnie des Fromages et RichesMonts		Capsa	
	12 mois	**12 mois**	**12 mois**	**12 mois**
En milliers d'euros	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Chiffre d'affaires	596 220	586 479	576 655	575 100
Résultat net	11 569	12 831	4 923	1 448
Autres ajustements	- 10		2 080	- 618
Autres éléments du résultat global	- 746	- 614		
Résultat global de l'exercice	10 813	12 217	7 003	830

	Compagnie des Fromages et RichesMonts		Capsa	
	12 mois	**12 mois**	**12 mois**	**12 mois**
En milliers d'euros	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Dividendes reçus de la co-entreprise ou de l'entreprise associée	- 1 415			

Réconciliation de ces montants avec la valeur de mise en équivalence :

	Compagnie des Fromages et RichesMonts		Capsa	
En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013**	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013**
Capitaux propres	170 327	162 335	210 411	205 023
Pourcentage de détention	50 %	50 %	27 %	27 %
Quote-part de capitaux propres	85 164	81 168	56 811	55 356
Autres ajustements	4 497	4 502	6 043	12 338
Valeur des intérêts du Groupe dans la co-entreprise	**89 661**	**85 670**	**62 854**	**67 694**
Résultat net des entreprises associées	11 559	12 831	7 003	830
Pourcentage de détention	50 %	50 %	27 %	27 %
Quote-part de résultat net dans les entreprises associées et ajustements	**5 780**	**6 416**	**- 4 401**	**224**
Quote-part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	**- 373**	**- 307**		

Les montants concernant les autres filiales ne sont pas significatifs.

■ NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Impôts courants	- 29 467	- 41 397
Impôts différés	3 659	- 9 685
	- 25 808	**- 51 082**

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

	12 mois	
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Résultat avant impôts	70 615	106 220
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	**22 150**	**37 721**
Effets d'impôts :		
• retraitement de l'impôt des entreprises associées	- 1 639	- 3 041
• des bénéfices non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	- 5 942	- 3 359
• des impôts courants et différés liés à la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat	5 233	5 140
• des crédits d'impôts	- 253	- 671
• de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et des dépréciations d'actifs nets d'impôts différés	3 541	7 950
• de changement de taux sur les impôts différés	1 418	- 67
• autres [(2)]	1 300	7 409
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisé	**25 808**	**51 082**
Taux moyen pondéré constaté	**36,55 %**	**48,09 %**

(1) Les pertes fiscales sont activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits. En 2014, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des 3 années à venir de certaines sociétés ont conduit à enregistrer une dépréciation nette de 3,5 millions d'euros contre une dépréciation nette de 10,3 millions d'euros en 2013.

(2) Dont effets des contrôles fiscaux.

Le taux d'impôt applicable pour la société-mère est de 38 %.

Le plafonnement des déficits reportables n'a pas entraîné de charge d'impôt supplémentaire sur l'exercice au niveau du Groupe.

■ NOTE 12. RESULTAT ET DIVIDENDES PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (*cf.* note 23).

En milliers d'euros	**Année 2014**	**Année 2013**
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	**39 068**	**48 893**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 025 358	14 021 032
Résultat de base par action	2,79	3,49

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

En milliers d'euros	**Année 2014**	**Année 2013**
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	**39 068**	**48 893**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 025 358	14 021 032
Effet dilutif des options d'achats	394 148	443 389
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté	14 419 506	14 464 421
Résultat dilué par action	**2,71**	**3,38**

Les dividendes versés en 2014 et 2013 ont été respectivement de 1 euro et 1,3 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 14 avril prochain de distribuer un dividende de 0,80 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

■ NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros		Écarts d'acquisition [1]	Droits de propriété intellectuelle et Marques [2]	Autres droits d'exploitation	Total
Au 31/12/2012					
Coût		267 989	208 850	36 849	513 688
Amortissements et dépréciations cumulés		- 1 605	- 72 049	- 16 224	- 89 878
VALEUR NETTE COMPTABLE		**266 384**	**136 801**	**20 625**	**423 810**
Changement de méthode IFRS 11		- 18 808	- 19 453		- 38 261
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01/2013 RETRAITEE D'IFRS 11		**247 576**	**117 348**	**20 625**	**385 549**
Exercice 2013 retraité d'IFRS 11					
Différences de conversion		- 1 138	- 209	- 129	- 1 476
Acquisitions			7 459	3 437	10 896
Cessions			- 33		- 33
Dépréciation	(Note 8)	- 2 698	- 1		- 2 699
Variations de périmètre		29 907	28 246	18	58 171
Dotation aux amortissements	(Note 6)		- 6 594	- 1 935	- 8 529
VALEUR NETTE COMPTABLE		**273 647**	**146 216**	**22 016**	**441 879**
Impact activités en cours de cession					
Au 31/12/2013					
Coût		277 950	224 624	40 175	542 749
Amortissements et dépréciations cumulés		- 4 303	- 78 408	- 18 159	- 100 870
VALEUR NETTE COMPTABLE		**273 647**	**146 216**	**22 016**	**441 879**
Exercice 2014					
Valeur nette comptable à l'ouverture		273 647	146 216	22 016	441 879
Différences de conversion		2 263	13	142	2 418
Acquisitions			5 291	- 208	5 802
Cessions			- 64		- 853
Dépréciation	(Note 8)	- 4 908	- 1		- 4 909
Variations de périmètre [3]		- 1 466	3 521	- 21	2 034
Dotation aux amortissements	(Note 6)		- 6 391	- 1 604	- 7 995
VALEUR NETTE COMPTABLE		**269 536**	**148 585**	**20 255**	**438 376**
Impact activités en cours de cession					
Coût		278 608	228 783	38 882	546 273
Amortissements et dépréciations cumulés		- 9 072	- 80 198	- 18 627	- 107 897
VALEUR NETTE COMPTABLE		**269 536**	**148 585**	**20 255**	**438 376**

(1) Le montant des écarts d'acquisitions nets relatifs à l'activité Produits Fromagers s'élève à 81,5 millions d'euros contre 81,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité et le montant des écarts d'acquisition nets relatif à l'activité Autres Produits Laitiers s'élève à 188 millions d'euros contre 192,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité.

(2) Le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité Produits Fromagers s'élève à 91,4 millions d'euros contre 87,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité et le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité Autres Produits Laitiers s'élève à 33,6 millions d'euros contre 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité.

(3) L'impact de variation de périmètre sur les actifs incorporels comprend notamment les mouvements relatifs à la prise de contrôle de Delaco en Roumanie et à la sortie de Schratter aux USA.
Le montant des écarts d'acquisition résultant des variations de périmètre peut faire l'objet de modification pendant la période d'affectation de 12 mois.

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 394,5 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 394,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité. Elles sont composées des écarts d'acquisition et des marques.

■ NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros		Terrains	Constructions et aménagements	Installations, techniques, matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2012						
Coût		40 209	544 457	1 357 784	235 651	2 178 101
Amortissements et dépréciations cumulés		- 1 961	- 317 576	- 991 113	- 123 115	- 1 433 765
VALEUR NETTE COMPTABLE		**38 248**	**226 881**	**366 671**	**112 536**	**744 336**
Changement de méthode IFRS 11		- 1 535	- 13 366	- 24 025	- 3 450	- 42 376
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE RETRAITEE D'IFRS 11		**36 713**	**213 515**	**342 646**	**109 086**	**701 960**
Exercice 2013 retraité d'IFRS 11						
Différences de conversion		- 738	- 4 555	- 7 250	- 5 616	- 18 159
Acquisitions		504	26 247	85 927	51 608	164 286
Cessions		- 312	- 2 462	- 1 663	- 456	- 4 893
Dépréciation	(Note 8)	202	- 4 637	- 5 199	- 727	- 10 361
Reprise de dépréciation	(Note 8)	1	1 314	1 221	3	2 539
Variations de périmètre		2 072	36 873	23 323	1 380	63 648
Dotation aux amortissements	(Note 6)		- 20 500	- 64 790	- 12 593	- 97 883
Impact activités en cours de cession		38	137			175
VALEUR NETTE COMPTABLE		**38 480**	**245 932**	**374 215**	**142 685**	**801 312**
Impact activités en cours de cession						
Au 31/12/2013						
Coût		39 957	545 154	1 332 334	272 170	2 189 615
Amortissements et dépréciations cumulés		- 1 477	- 299 222	- 958 119	- 129 485	- 1 388 303
VALEUR NETTE COMPTABLE		**38 480**	**245 932**	**374 215**	**142 685**	**801 312**
Exercice 2014						
Valeur nette comptable à l'ouverture		38 480	245 932	374 215	142 685	801 312
Différences de conversion		583	2 398	4 312	1 266	8 559
Acquisitions		246	26 800	100 538	29 153	156 737
Cessions		- 50	- 2 039	- 1 323	- 828	- 4 240
Dépréciation	(Note 8)	- 18	- 232	- 69	- 37	- 356
Reprise de dépréciation	(Note 8)	36	451	711	629	1 827
Variations de périmètre		301	666	- 966	326	327
Dotation aux amortissements	(Note 6)		- 23 436	- 68 597	- 13 159	- 105 192
Impact activités en cours de cession		- 71	- 278			- 349
VALEUR NETTE COMPTABLE		**39 507**	**250 262**	**408 821**	**160 035**	**858 625**
Au 31/12/2014						
Coût		40 954	579 596	1 427 458	286 648	2 334 656
Amortissements et dépréciations cumulés		- 1 447	- 329 334	- 1 018 636	- 126 614	- 1 476 031
VALEUR NETTE COMPTABLE (1)		**39 507**	**250 262**	**408 822**	**160 034**	**858 625**
Location financement brut		140	25 325	8 083	7 268	40 816
Location financement amortissements			- 16 839	- 6 447	- 3 144	- 26 430
(1) Dont location financement net		*140*	*8 486*	*1 636*	*4 124*	*14 386*

Il a été comptabilisé 45,6 millions d'euros en 2014 et 39 millions d'euros en 2013 retraité au compte de résultat au titre de la location financement de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,4 million d'euros au 31 décembre 2014 contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2013 retraité.

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées pour un montant de 9,1 millions d'euros en 2014 et 8,4 millions d'euros en 2013.

Le montant des immobilisations en cours représente 106 millions d'euros en 2014 contre 91 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité.

■ NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2014	2013 retraité
En milliers d'euros	**Au 31 décembre**	**Au 31 décembre**
Titres disponibles à la vente	7 652	7 742
Titres détenus jusqu'à l'échéance	14 658	15 248
Prêts et créances	18 221	19 483
Dépréciation	- 6 887	- 7 194
	33 644	**35 279**

La dépréciation concerne essentiellement des participations minoritaires classées en titres détenus jusqu'à échéance.

■ NOTE 16. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés constatés au bilan reflètent des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales au titre d'exercices antérieurs. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 54,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 et à 55,8 millions au 31 décembre 2013 retraité. Ils concernent principalement des pertes reportables.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythmes d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays.

Le montant de la charge d'impôt différé de l'exercice est de 3,7 millions d'euros, essentiellement liés aux dépréciations d'impôts différés actifs.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur l'exercice 2014 s'élève à 8,8 millions d'euros. Il concerne essentiellement l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente ainsi que sur les gains et pertes actuariels.

Concernant le classement comptable de la C.V.A.E., le Groupe a décidé de qualifier cette cotisation d'impôt sur le résultat. En conséquence, ceci a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés passifs relatifs aux différences temporelles existant à cette date pour un montant de 3,3 millions d'euros. Depuis 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la C.V.A.E. est présenté sur cette même ligne.

En milliers d'euros	Au 1er janvier 2014 retraité	Charges / Produits	Variation de juste valeur	Gains/ pertes actuariels	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autres variations	Écarts de conversion	Au 31 décembre 2014
Immobilisations incorporelles et corporelles	24 149	- 2 392					- 22	- 404	21 331
Provisions	14 448	2 207				- 382	333	129	16 735
Provisions pour avantages du personnel	18 204	120		7 352	204	17	- 1 278	185	24 804
Instruments financiers et autres actifs financiers	11 828	947	- 3 302					4	9 477
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	59 115	3 438				- 3 425		789	59 917
Autres actifs d'impôts différés	9 414	1 196	3 821			- 741	- 604	- 111	12 975
Impôts différés actifs	**137 158**	**5 516**	**519**	**7 352**	**204**	**- 4 531**	**- 1 571**	**592**	**145 239**
Impôts différés actifs non reconnus	- 55 809	- 1 619				3 999		- 921	- 54 350
Impôts différés actifs, nets	**81 349**	**3 897**	**519**	**7 352**	**204**	**- 532**	**- 1 571**	**- 329**	**90 889**
Immobilisations incorporelles et corporelles	103 135	- 1 393				- 116	- 10	903	102 519
Instruments financiers et autres actifs financiers	9 077	- 1 381	103			- 116		37	7 720
Autres passifs d'impôts différés	5 943	3 012	- 675			- 2	- 1 561	- 35	6 682
Impôts différés passifs	**118 155**	**238**	**- 572**			**- 234**	**- 1 571**	**905**	**116 921**
TOTAL	**- 36 806**	**3 659**	**1 091**	**7 352**	**204**	**- 298**		**- 1 234**	**- 26 032**

■ NOTE 17. STOCKS ET EN COURS

	2014	2013 retraité
En milliers d'euros	**Au 31 décembre**	**Au 31 décembre**
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	203 842	181 461
Marchandises	15 655	26 620
Produits finis	240 507	237 371
Dépréciation	- 19 405	- 14 779
	440 599	**430 673**

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2014, une dépréciation des stocks a été enregistrée pour 4,7 millions d'euros contre 3 millions d'euros en 2013 retraité.

■ NOTE 18. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

En milliers d'euros	**2014** **Au 31 décembre**	**2013 retraité** **Au 31 décembre**
Clients	686 809	690 737
Créances fiscales (hors IS) et sociales	65 232	69 997
Débiteurs divers *	64 062	44 395
Charges constatées d'avance et divers	10 893	12 893
Dépréciation	- 13 174	- 13 933
	813 822	**804 089**

* *Le poste débiteurs divers comprend des créances à recevoir suite aux opérations de cessions d'actifs.*

Le Groupe a peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les créances clients non garanties et échues depuis plus de six mois non provisionnées représentent 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 retraité.

En 2014, une reprise nette de dépréciation clients de 0,3 million d'euros a été enregistrée, contre une reprise nette de 0,9 million d'euros en 2013 retraité.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

■ NOTE 19. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ACTIFS

	31 décembre 2014		Échéance 2015		Échéance > 2015	
En milliers d'euros	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	527		527			
Swaps de taux d'intérêt [1]						
Option de taux	19		19			
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	3 609	39 243	3 609	39 243		
Dérivés sur taux d'intérêts [2]	2 398	365 000			2 398	365 000
Dérivés sur matières premières	165		165			
	6 718		**4 320**		**2 398**	
Dont classés en actifs courants	4 320		4 320			
Dont classés en actifs non courants	2 398				2 398	

(1) Remboursé par anticipation le 27/11/2014.
(2) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000, 2019 pour 20 000 et 2020 pour 30 000.

	31 décembre 2013		Échéance 2014		Échéance > 2014	
En milliers d'euros	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	430		430			
Swaps de taux d'intérêt [3]	90	110 000			90	110 000
Options de taux	17		17			
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	4 170	82 408	4 170	82 408		
Dérivés sur taux d'intérêts [4]	1 601	455 000			1 601	455 000
Dérivés sur matières premières	320		320			
	6 628		**4 937**		**1 691**	
Dont classés en actifs courants	4 937		4 937			
Dont classés en actifs non courants	1 691				1 691	

(3) Échéance 2015 pour la totalité.
(4) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000, 2019 pour 20 000 et 2020 pour 110 000.

■ NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents de trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

■ NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013 retraité
Trésorerie	152 345	133 039
Équivalents de trésorerie	318 011	255 260
TOTAL	**470 356**	**388 299**

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP et DAT).

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés.

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013 retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	470 356	388 299
Concours bancaires courants et comptes courants financiers	- 142 174	- 121 125
TRESORERIE	**328 182**	**267 174**

■ NOTE 22. DETAIL PAR NATURE DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	12 mois					
	2014			2013 retraité		
En milliers d'euros	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Écarts de conversion	12 628		12 628	- 33 344		- 33 344
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	484	- 167	317	70	- 25	45
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	- 3 650	1 258	- 2 392	- 3 830	1 318	- 2 512
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables	561		561	- 679		- 679
Total des éléments recyclables en résultat net	**10 023**	**1 091**	**11 114**	**- 37 783**	**1 293**	**- 36 490**
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite	- 23 316	7 352	- 15 964	8 796	- 3 193	5 603
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables	- 570	196	- 374	- 468	161	- 307
Autres mouvements	- 603	204	- 399	- 2 601	884	- 1 717
Total des éléments non recyclables en résultat net	**- 24 489**	**7 752**	**- 16 737**	**5 727**	**- 2 148**	**3 579**
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	**- 14 466**	**8 843**	**- 5 623**	**- 32 056**	**- 855**	**- 32 911**

■ NOTE 23. CAPITAUX PROPRES

	Évolution du capital apporté				
En milliers d'euros	**Nombre d'actions en circulation**	**Actions ordinaires**	**Primes d'émission**	**Actions propres**	**Total**
SOLDE AU 01/01/2013	**14 015 981**	**15 432**	**80 184**	**- 62 525**	**33 091**
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			548		548
• Cession d'actions propres *	17 720	-1 399		61 412	60 013
• Rachat d'actions propres	- 19 149			448	448
SOLDE AU 31/12/2013	**14 014 552**	**14 033**	**80 732**	**- 665**	**94 100**
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			520		520
• Cession d'actions propres	41 000			- 15	- 15
• Rachat d'actions propres	- 32 854			109	109
SOLDE AU 31/12/2014	**14 022 698**	**14 033**	**81 252**	**- 571**	**94 714**

* *Dont annulation d'actions propres*

en milliers d'euros	**Instruments de couverture**	**Juste valeur des actifs disponibles à la vente**	**Gains et pertes actuariels**	**Différences de conversion**	**Total**
SOLDES AU 01/01/2013 PUBLIE	**- 3 086**	**- 2 307**		**6 213**	**820**
Gains et pertes actuariels - brut			- 15 886		- 15 886
Gains et pertes actuariels - Impôts			5 191		5 191
SOLDES AU 01/01/2013 RETRAITE	**- 3 086**	**- 2 307**	**- 10 695**	**6 213**	**- 9 875**
Réévaluation – brut		70			70
Réévaluation – impôts		- 25			- 25
Réévaluation – entreprises associées					
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 3 830				- 3 830
• Impôts sur les pertes de juste valeur	1 318				1 318
Gains et pertes actuariels - brut			8 322		8 322
Gains et pertes actuariels - Impôts			- 2 865		- 2 865
Écarts de conversion					
• Groupe				- 32 720	- 32 720
• Entreprises associées				- 687	- 687
SOLDE AU 31/12/2013	**- 5 598**	**- 2 262**	**- 5 238**	**- 27 194**	**- 40 292**
Réévaluation – brut		484			484
Réévaluation – impôts		- 167			- 167
Réévaluation – entreprises associées					
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 3 650				- 3 650
• Impôts sur les pertes de juste valeur	1 258				1 258
Gains et pertes actuariels - brut			- 22 678		- 22 678
Gains et pertes actuariels - Impôts			7 234		7 234
Écarts de conversion					
• Groupe				12 677	12 677
• Entreprises associées				561	561
SOLDE AU 31/12/2014	**- 7 990**	**- 1 945**	**- 20 682**	**- 13 956**	**- 44 573**

Le capital social, entièrement libéré au 31 décembre 2014, est composé de 14 032 930 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2014, BONGRAIN détient 10 232 actions propres (18 378 au 31 décembre 2013) dont 7 952 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (4 098 actions en 2013). Les différents plans d'option d'achat d'actions représentent 363 780 actions au 31 décembre 2014 (419 780 au 31 décembre 2013). Les primes d'émission d'un montant de 81 252 milliers d'euros au 31 décembre 2014, comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 609 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 6 030 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au-delà de la 6e année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2014		**2013**	
	Prix d'exercice moyen pondéré *(euro par action)*	**Options**	**Prix d'exercice moyen pondéré** *(euro par action)*	**Options**
Au 1er janvier	52,06	419 780	51,89	471 500
Exercées	47,36	- 41 000	44,69	- 17 720
Annulées	53,23	- 15 000	53,61	- 34 000
AU 31 DECEMBRE	**52,54**	**363 780**	**52,06**	**419 780**

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci−après :

		Options en circulation	
	Prix d'exercice en euro par action	**2014**	**2013**
13 décembre 2014	51,67		29 000
12 décembre 2015	46,17	17 500	20 500
14 décembre 2016	68,73	46 500	46 500
12 décembre 2017	75,84	59 500	60 500
11 décembre 2018	42,78	58 280	76 780
16 décembre 2019	51,14	34 000	35 000
16 décembre 2020	57,11	72 500	73 500
15 décembre 2021	46,87	75 500	78 000

■ NOTE 24. INTERETS DES DETENTEURS DE PARTICIPATIONS NE CONFERANT PAS LE CONTROLE DANS LES ACTIVITES ET FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE

Les participations ne donnant pas le contrôle s'analysent comme suit :

Participation ne conférant pas le contrôle (i.e la part des minoritaires)

	Compagnie Laitière Européenne		Autres		TOTAL	
En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
% des droits de vote	14,14 %	14,14 %				
% d'intérêts détenus par les actionnaires minoritaires	15,42 %	15,42 %				
Quote-part de résultat revenant aux minoritaires	2 887	4 684	2 725	1 657	5 612	6 341
Autres éléments du résultat global revenant aux minoritaires	- 969	- 835	- 53	- 146	- 1 022	- 981
Montant du résultat global revenant aux minoritaires	1 918	3 849	2 672	1 511	4 590	5 360
Montant cumulé des intérêts minoritaires	72 502	72 446	28 608	30 523	101 110	102 969
Dividendes versés aux minoritaires	754	1 171	3 088	3 307	3 842	4 478

Informations financières en IFRS sur base 100 % avant opérations internes :

Bilan

	Compagnie Laitière Européenne	
En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
Actifs courants	554 349	492 888
Actifs non courants	593 227	558 457
ACTIFS	**1 147 576**	**1 051 345**
Capitaux propres	418 670	414 465
Passifs courants	559 295	477 062
Passifs non courants	169 611	159 818
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	**1 147 576**	**1 051 345**

Compte de Résultat

	12 mois	**12 mois**
En milliers d'euros	**2014**	**2013 retraité**
Chiffre d'affaires	1 670 214	1 419 988
Résultat net	8 769	37 751
Résultat global de l'exercice	5 806	36 656

■ NOTE 25. PROVISIONS

en milliers d'euros	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail	Restructurations	Autres risques et charges	Total
Au 1er janvier 2013 publié	**31 926**	**5 954**	**21 068**	**58 948**
Retraitement IAS 19 amendé	41 088			41 088
Retraitement IFRS 11	- 3 416	- 26	- 1 096	- 4 538
Au 1er janvier 2013 retraité	**69 598**	**5 928**	**19 972**	**95 498**
Différences de conversion	- 229	- 23	- 541	- 793
Constitution de provisions	6 863	1 942	5 306	14 111
Emplois	- 6 712	- 2 431	- 3 892	- 13 035
Modification du périmètre de consolidation	5 591		428	6 019
Variations des écarts actuariels	- 9 494			- 9 494
Au 31 décembre 2013 retraité	**65 617**	**5 416**	**21 273**	**92 306**
Différences de conversion	168	81	- 150	99
Constitution de provisions (1)	7 567	12 058	4 455	24 080
Emplois (2)	- 6 246	- 1 982	- 10 495	- 18 723
Modification du périmètre de consolidation	- 96		70	- 26
Variations des écarts actuariels (3)	23 779			23 779
Changement de méthode	856			856
Au 31 décembre 2014	**91 645**	**15 573**	**15 153**	**122 371**

(1) Les dotations aux provisions pour restructuration concernent des plans de rationalisation engagés tant en France qu'à l'étranger.
Les dotations aux provisions pour autres risques et charges concernent des provisions pour litige pour 3,8 millions d'euros, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 0,6 million d'euros.

(2) Les reprises de provisions pour autres risques et charges utilisées s'élèvent à 3 millions d'euros dont 1,1 million d'euros relatif à des provisions pour litiges. Les reprises de provisions devenues sans objet représentent 7,5 millions d'euros.

(3) Variation essentiellement liée à l'évolution des taux d'actualisation.

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable.

Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes. La filiale a toujours réfuté totalement les faits reprochés et n'a donc pas constitué de provision au titre de ce redressement. La liquidation de cette société a été prononcée en 2014. Le dossier est donc clos et n'a pas eu de conséquence dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 décembre 2014, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les restructurations pour 15,6 millions d'euros (2013 retraité : 5,4 millions d'euros), des litiges commerciaux pour 0,5 million d'euros (2013 retraité : 0,9 million d'euros), des litiges sociaux pour 4,9 millions d'euros (2013 retraité : 4,1 millions d'euros), des litiges fiscaux pour 0,8 million d'euros (2013 retraité : 5,9 millions d'euros) et divers risques pour 9 millions d'euros (2013 retraité : 10,4 millions d'euros).

Description générale des régimes de retraite

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales de chaque entité. Ils comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Les charges relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur à l'égard de ses salariés et donnent lieu à la comptabilisation de provisions.

L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles concernant les variables démographiques, économiques et financières. L'évaluation est réalisée périodiquement par des actuaires indépendants.

Ces régimes à prestations définies essentiellement composés des indemnités de fin de carrière et de régimes de retraite supplémentaire à prestations définies, sont soit en partie préfinancés, soit non préfinancés.

Les régimes en partie préfinancés sont situés essentiellement en France, Allemagne, Royaume-Uni, Benelux et États-Unis. Ces obligations sont préfinancées par des cotisations employeurs et éventuellement employés auprès d'organismes extérieurs notamment des compagnies d'assurance.

Les régimes non préfinancés sont essentiellement des régimes d'indemnités de fin de carrière ou d'autres avantages postérieurs à l'emploi dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ en retraite.

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2014	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Taux d'actualisation [1]	1,40 %	2,95 %	1,40 %	2,95 %	4,02 %	4,86 %	3,90 %	4,40 %	1,90 %	2,95 %
Taux de croissance des salaires	2,00 %	2,50 %	3,00 %	3,00 %			3,00 %	3,90 %	2,00 %	2,00 %

(1) 1,3 % pour les régimes de rente et les médailles du travail en 2014 (2,3 % en 2013)

Le taux d'actualisation a pour référence l'indice IBOXX AA10+ correspondant au taux d'émission des obligations des entreprises de première catégorie pour la France et l'Allemagne.

La sensibilité du taux d'actualisation de plus 0,50 % diminuerait l'engagement de l'ordre de 3,4 millions d'euros pour la France, de 5,1 millions d'euros pour l'Allemagne et 3 millions d'euros pour les USA.

La sensibilité du taux d'inflation de -0,50 % augmenterait l'engagement de 3,6 millions d'euros pour la France, 1,6 million d'euros pour l'Allemagne et 3,1 millions d'euros pour les USA.

Les taux de rendement attendus des actifs sont évalués en fonction des taux d'actualisation respectifs de chaque pays conformément à la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Évolution des engagements	**2014**	**2013 retraité**
ENGAGEMENTS A L'OUVERTURE	**148 854**	**144 541**
Charge d'intérêt	4 932	4 724
Coût des services rendus	5 843	5 279
Coût des services passés acquis		- 72
Liés aux hypothèses démographiques	1 709	183
Liés aux hypothèses financières	30 637	- 7 092
Liés aux écarts d'expérience	614	- 589
Prestations payées	- 4 488	- 4 750
Transfert interne	144	87
Taxes et charges administratives	- 90	10
Différences de conversion	4 912	- 1 660
Variation de périmètre		7 972
Autres mouvements	6 857	221
ENGAGEMENTS A LA CLOTURE	**199 924**	**148 854**

Au 31 décembre 2014, la valeur actuelle de l'obligation est égale à 199,9 millions d'euros et se décompose comme suit : 20,6 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés et 179,4 millions d'euros liés à des régimes partiellement financés.

Évolution des actifs de couverture	**2014**	**2013 retraité**
ACTIFS A L'OUVERTURE	**83 237**	**74 943**
Rendement des fonds	3 269	3 130
Prestations servies par le fonds	- 3 319	- 3 479
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	5 056	5 432
Transferts internes		
Taxes et charges administratives	- 75	- 72
Différences de conversion	4 689	- 1 431
Pertes/Gains actuariels	9 181	1 996
Variation de périmètre	96	2 468
Autres mouvements	6 145	250
ACTIFS A LA CLOTURE	**108 279**	**83 237**

Charges de l'exercice	**2014**	**2013 retraité**
Coûts des services rendus	5 843	5 279
Coûts des services passés		- 72
TOTAL COUTS DES SERVICES	**5 843**	**5 207**
Charge d'intérêt	4 932	4 724
Rendement des fonds	-3 269	- 3 130
TOTAL INTERETS NETS	**1 663**	**1 594**
Taxes et charges administratives	61	62
CHARGES DE L'EXERCICE	**7 567**	**6 863**

Gains et pertes actuariels à l'ouverture impactant le résultat global	**2014**	**2013 retraité**
Montants reconnus au cours de l'exercice :		
• Gains et pertes liés aux hypothèses démographiques	1 709	183
• Gains et pertes liés aux hypothèses financières	30 637	- 7 092
• Gains et pertes liés aux écarts d'expérience	614	- 589
• Gains et pertes sur les actifs (autres que les produits financiers)	- 9 181	- 1 996
GAINS ET PERTES ACTUARIELS A LA CLOTURE IMPACTANT LE RESULTAT GLOBAL	**23 779**	**- 9 494**

Évolution des provisions	**2014**	**2013 retraité**
PROVISIONS A L'OUVERTURE	**65 617**	**69 598**
Charge de l'exercice	7 567	6 863
Gains et pertes actuariels à la clôture impactant le résultat global	23 779	- 9 494
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 190	- 1 280
Différences de conversion	168	- 229
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	- 5 056	- 5 432
Transferts et autres mouvements	856	87
Variation de périmètre	- 96	5 504
PROVISIONS A LA CLOTURE	**91 645**	**65 617**

Réconciliation des engagements nets et des provisions	**2014**	**2013 retraité**
ENGAGEMENTS NETS	**199 924**	**148 854**
Actifs des régimes	- 108 279	- 83 237
PROVISIONS A LA CLOTURE	**91 645**	**65 617**

Le montant des cotisations pour 2015 pour les sociétés françaises est de 0,9 million d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de fin de carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2014 est ventilé comme suit :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2014	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Instruments de capitaux propres	37,0 %	34,2 %	4,8 %	4,0 %			36,3 %	42,6 %		
Instruments d'emprunts	54,0 %	54,8 %	50,1 %	51,6 %			49,0 %	43,8 %		
Immobilier	5,0 %	5,0 %	10,9 %	10,2 %			13,1 %	11,4 %		
Contrats d'assurances				6,5 %	100,0 %	100,0 %			100,0 %	100,0 %
Autres	4,0 %	6,0 %	34,2 %	27,7 %			1,6 %	2,2 %		

■ NOTE 26. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Non courant**	**Courant**	**Au 31 décembre 2013 retraité**	**Non courant**	**Courant**
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	606 534	123 520	483 014	587 753	138 367	449 386
Comptes courants bloqués de la participation	14 810	11 882	2 928	14 142	11 729	2 413
Emprunts obligataires	189 984	169 134	20 850	197 007	176 077	20 930
Contrats de crédit-bail	5 621	3 843	1 778	6 477	2 815	3 662
Concours bancaires courants	140 220		140 220	121 115		121 115
TOTAL	**957 169**	**308 379**	**648 790**	**926 494**	**328 988**	**597 506**

La ligne « Emprunts obligataires » comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2014 ainsi qu'un deuxième emprunt privé émis en 2011 et 2013 échéance 2026, d'un montant nominal de 132,5 millions de dollars, remboursable progressivement à compter du 22 novembre 2019.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers » correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué mis en place en 2014 d'une durée allant jusqu'à sept ans.

Pour l'exercice 2014, l'encours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 1 073 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 3 % en 2014, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours de financement net en euros à taux variable à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Afin de maîtriser l'impact de la variation du dollar de l'emprunt en devise, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant la totalité des flux de l'emprunt émis en dollar.

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
Exigibles dans un délai d'un an	648 791	597 318
Au cours de la 2e et jusqu'à la 5e année y compris	203 809	230 444
Au-delà de la 5e année	104 569	98 732
	957 169	**926 494**

Par devises elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
EUR	774 501	762 544
JPY	2 621	2 704
USD	133 365	112 364
Autres	46 682	48 882
	957 169	**926 494**

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
Dettes financières à taux fixe	234 823	237 283
Dettes financières à taux variable	722 346	689 211
	957 169	**926 494**

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 100 points de base.

La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

L'évolution de l'endettement brut se présente comme suit (montants retraités) :

En milliers d'euros	**2014**
EMPRUNTS A L'OUVERTURE PUBLIE	**973 326**
Retraitement au 1er janvier 2014	- 46 832
EMPRUNTS A L'OUVERTURE RETRAITE	**926 494**
Émission d'emprunts	143 228
Remboursement d'emprunts	- 146 867
Variation des concours bancaires et comptes courants financiers	20 355
Variation des locations-financement	- 835
Écarts de conversion	13 777
Variation de périmètre	1 017
EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2014	**957 169**

L'endettement financier augmente de 30,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Compte tenu des placements classés en autres actifs financiers courants nets de la trésorerie active, l'endettement net augmente de 27,2 millions d'euros avec un solde net de 470,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Certains crédits sont assortis de clauses imposant le respect d'un ratio financier de leverage. Ce ratio porte sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation.

Ce ratio est toujours respecté.

Le Groupe dispose des lignes de crédits confirmés à long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

En 2014 le crédit syndiqué a été renouvelé pour une période allant jusqu'à sept ans.

Pour le calcul du ratio financier, la dette financière nette applicable au Crédit Syndiqué et à la majorité des contrats bilatéraux, est déterminée comme suit :

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
Emprunts et dettes non courants auprès des établissements financiers	- 308 379	- 328 988
Emprunts et concours bancaires	- 648 790	- 597 506
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**- 957 169**	**- 926 494**
Autres actifs financiers courants	16 357	94 546
Trésorerie et équivalents trésorerie	470 356	388 299
ENDETTEMENT NET	**- 470 456**	**- 443 649**
Actions en auto-détention	268	665
DETTE FINANCIERE NETTE *	**- 470 188**	**- 442 984**

* *Applicable pour le ratio financier du crédit syndiqué et de la majorité des financements bilatéraux et retraitée des options de ventes accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle sur les deux exercices présentés (confère note 27).*

■ NOTE 27. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent au montant des options de vente accordés aux détenteurs de participation ne détenant pas le contrôle.

Un reclassement de ces options sur ce poste est réalisé en 2014 ainsi que sur les comptes retraités 2013, ce classement étant jugé plus adéquat eu égard à leur caractère significatif à l'échelle du Groupe. Ils étaient préalablement enregistrés sur la ligne Emprunts et dettes financières non courants.

■ NOTE 28. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

En milliers d'euros	**Au 31 décembre 2014**	**Au 31 décembre 2013 retraité**
Fournisseurs d'exploitation	636 283	660 853
Fournisseurs d'immobilisations	9 978	12 082
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	205 718	196 703
Produits constatés d'avance	897	666
Autres	39 437	37 989
À LA FIN DE LA PERIODE	**892 313**	**908 293**

■ NOTE 29. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES PASSIFS

	31 décembre 2014		**Échéance 2015**		**Échéance > 2015**	
En milliers d'euros	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	33		33			
Swaps de taux d'intérêt [1]	1 534	109 134			1 534	109 134
Options de taux						
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	4 031	58 680	4 031	58 680		
Dérivés sur taux d'intérêts [2]	6 499	170 000			6 499	170 000
Dérivés sur matières premières	162		162			
	12 259		**4 226**		**8 033**	
Dont classés en passifs courants	4 226		4 226			
Dont classés en passifs non courants	8 033				8 033	

(1) Échéance 2025 et 2026.
(2) Échéance 2017 pour 60 000, 2018 pour 20 000 et 2020 pour 90 000.

	31 décembre 2013		**Échéance 2014**		**Échéance > 2014**	
En milliers d'euros	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**	**Juste valeur**	**Notionnel**
Couvertures de juste valeur						
Matières premières						
Swaps de taux d'intérêt [3]	11 182	96 077			11 182	96 077
Options de taux						
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	1 441	21 125	1 441	21 125		
Dérivés sur taux d'intérêts [4]	263	80 000			263	80 000
Dérivés sur matières premières	319		319			
	13 205		**1 760**		**11 445**	
Dont classés en passifs courants	1 760		1 760			
Dont classés en passifs non courants	11 445				11 445	

(3) Échéance 2025 et 2026.
(4) Échéance 2017 pour 60 000 et 2018 pour 20 000.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

Les couvertures de change ainsi que les couvertures de taux sont traitées en IFRS en instruments de transactions.

COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX

Les couvertures de flux de trésorerie sont traitées en instruments de transactions depuis 2008 à l'exception de l'emprunt en USD. Celui-ci a été considéré comme une couverture de flux de trésorerie impactant les capitaux propres.

La politique de couverture de risque de taux préconise l'utilisation d'options de taux et /ou de swap de taux classés en instruments de transaction.

Le Groupe a mis en place en 2013 des swaps de taux d'intérêts (60 millions d'euros) à départ décalé de deux ans. Ces swaps seront opérationnels à partir du mois d'août 2015 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2020.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est le suivant :

	Euros			**Autres**			**Total**		
Emprunts et dettes financières	**Taux fixes**	**Taux Variables**	**Total**	**Taux fixes**	**Taux Variables**	**Total**	**Taux fixes**	**Taux Variables**	**Total**
Avant protection de taux	**101 107**	**673 394**	**774 501**	**133 716**	**48 952**	**182 668**	**234 823**	**722 346**	**957 169**
• Swap									
• Cap	255 000	- 255 000					255 000	- 255 000	
• Collar									
Après protection de taux	**356 107**	**418 394**	**774 501**	**133 716**	**48 952**	**182 668**	**489 823**	**467 346**	**957 169**
Autres actifs financiers courants		8 021	8 021		8 336	8 336		16 357	16 357
Trésorerie et équivalents de trésorerie		335 450	335 450		134 907	134 907		470 356	470 356
TOTAL TRESORERIE NETTE ACQUISE		**343 471**	**343 471**		**143 243**	**143 243**		**486 714**	**486 714**

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2014 :

Une variation de + 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 7,2 millions d'euros.

Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 4,8 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe serait alors de 2,4 millions d'euros.

COUVERTURE DE RISQUE DE CHANGE

Contrats à terme et options - couverture latente au 31 décembre 2014.

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : dollar US, livre sterling et yen.

Convention de signe : + achat de la devise - vente de la devise

En milliers de devises	**Total devise 1**	**Total devise 2**	**Couverture en milliers d'EUR**	**Contre-valeur euro devise 1**	**Fixin au 31/12/2014**
USD EUR	- 58 965 USD	46 822 EUR	- 1 164	- 48 567 EUR	1,2141
GBP EUR	- 21 409 GBP	26 527 EUR	- 212	- 27 486 EUR	0,7789
JPY EUR	- 1 218 745 JPY	8 648 EUR	202	- 8 392 EUR	145,2300
PLN EUR	- 50 373 CZK	11 912 EUR	231	- 11 788 EUR	4,2732
RUB EUR	- 51 821 PLN	848 EUR	146	- 716 EUR	72,3370
SEK EUR	- 52 800 CAD	5 642 EUR	152	- 5 621 EUR	9,3930
Autres devises			223	4 647 EUR	
TOTAL			**- 422**	**- 97 923 EUR**	

Analyse de la sensibilité à la variation des devises : une variation de 1 % des principales devises (GBP, USD et JPY), à partir d'un cours de référence du 31 décembre 2014, aurait un impact de 836 milliers d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments financiers actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

En milliers d'euros **ACTIF**	**Instruments financiers par résultat** [1]	**Dérivés qualifiés de couverture** [2]	**Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat** [2]	**Actifs disponibles à la vente** [2]	**Actifs détenus jusqu'à échéance**	**Prêts et créances**	**Valeur comptable au bilan**	**Juste valeur**
Au 31 décembre 2014								
Titres de participation				4 418			4 418	4 418
Actifs financiers de transaction long terme				3 234			3 234	3 234
Prêts et créances financières long terme					7 771	18 221	25 992	25 992
Autres actifs financiers non courants				**7 652**	**7 771**	**18 221**	**33 644**	**33 644**
Dérivés sur taux	2 398						2 398	2 398
Instruments financiers dérivés non courants	**2 398**						**2 398**	**2 398**
Créances clients						**677 801**	**677 801**	**677 801**
Dérivés de couverture sur matières premières		527					527	527
Dérivés de couverture sur change		19					19	19
Autres dérivés sur matières premières	165						165	165
Autres dérivés sur change	3 609						3 609	3 609
Instruments financiers dérivés courants	**3 774**	**546**					**4 320**	**4 320**
Actifs financiers de transaction court terme			**6 245**			**10 112**	**16 357**	**16 357**
Disponibilités						152 344	152 344	152 344
Équivalents de trésorerie			318 011				318 011	318 011
Trésorerie et équivalents trésorerie			**318 011**			**152 344**	**470 355**	**470 355**
TOTAL ACTIF	**6 172**	**546**	**324 256**	**7 652**	**7 771**	**858 478**	**1 204 875**	**1 204 875**

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Les évaluations de juste valeur sont classées à différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données d'entrées utilisées dans la technique d'évaluation. Les différents niveaux sont définis ainsi :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Groupe peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement ;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La détermination, par le Groupe, de la juste valeur de niveau 2 pour les instruments financiers dérivés de gré à gré repose sur les cotations des établissements financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables et que les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit du Groupe et de la contrepartie le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas procédé à des transferts de niveaux de hiérarchie de la juste valeur.

En milliers d'euros **PASSIF**	**Instruments financiers par résultat** [1]	**Dérivés qualifiés de couverture** [2]	**Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat** [2]	**Passifs au coût amorti**	**Valeur comptable au bilan**	**Juste valeur**
Au 31 décembre 2014						
Emprunts obligataires				169 134	169 134	169 134
Autres emprunts et dettes				139 245	139 245	139 245
Emprunts et dettes financières non courantes				**308 379**	**308 379**	**308 379**
Autres dérivés sur taux	6 499	1 534			8 033	8 033
Dettes liées aux options de ventes accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle			57 088		57 088	57 088
Instruments financiers dérivés non courants	**6 499**	**1 534**	**57 088**		**65 121**	**65 121**
Fournisseurs				**636 283**	**636 283**	**636 283**
Dérivés de couverture sur matières premières		33			33	33
Autres dérivés sur matières premières	162				162	162
Autres dérivés sur devises	4 031				4 031	4 031
Instruments financiers dérivés courants	**4 193**	**33**			**4 226**	**4 226**
Dettes financières courantes				506 409	506 409	506 409
Comptes courants financiers				2 162	2 162	2 162
Concours bancaires courants				140 220	140 220	140 220
Emprunts et dettes financières courantes				**648 791**	**648 791**	**648 791**
TOTAL PASSIF	**10 692**	**1 567**	**57 088**	**1 593 453**	**1 662 800**	**1 662 800**

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières premières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

En milliers d'euros **ACTIF**	**Instruments financiers par résultat** [1]	**Dérivés qualifiés de couverture** [2]	**Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat** [2]	**Actifs disponibles à la vente** [2]	**Actifs détenus jusqu'à échéance**	**Prêts et créances**	**Valeur comptable au bilan**	**Juste valeur**
Au 31 décembre 2013 retraité								
Titres de participation				5 367			5 367	5 367
Actifs financiers de transaction long terme				2 375			2 375	2 375
Prêts et créances financières long terme					8 054	19 483	27 537	27 537
Autres actifs financiers non courants				**7 742**	**8 054**	**19 483**	**35 279**	**35 279**
Dérivés sur taux	1 601	90					1 691	1 691
Instruments financiers dérivés non courants	**1 601**	**90**					**1 691**	**1 691**
Créances clients						**681 378**	**681 378**	**681 378**
Dérivés de couverture sur matières premières		430					430	430
Dérivés de couverture sur change		17					17	17
Autres dérivés sur matières premières	320						320	320
Autres dérivés sur change	4 170						4 170	4 170
Instruments financiers dérivés courants	**4 490**	**447**					**4 937**	**4 937**
Actifs financiers de transaction court terme			**41 168**			**53 378**	**94 546**	**94 546**
Comptes courants financiers						1 284	1 284	1 284
Disponibilités						131 755	131 755	131 755
Équivalents de trésorerie			255 260				255 260	255 260
Trésorerie et équivalents trésorerie			**255 260**			**133 039**	**388 299**	**388 299**
TOTAL ACTIF	**6 091**	**537**	**296 428**	**7 742**	**8 054**	**887 278**	**1 206 130**	**1 206 130**

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

En milliers d'euros **PASSIF**	**Instruments financiers par résultat** [1]	**Dérivés qualifiés de couverture** [2]	**Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat**	**Passifs au coût amorti**	**Valeur comptable au bilan**	**Juste valeur**
Au 31 décembre 2013 retraité						
Emprunts obligataires				176 077	176 077	176 077
Autres emprunts et dettes				152 911	152 911	152 911
Emprunts et dettes financières non courantes				**328 988**	**328 988**	**328 988**
Autres dérivés sur taux	263	11 182			11 445	11 445
Dettes liées aux options de ventes accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle			45 390		45 390	45 390
Instruments financiers dérivés non courants	**263**	**11 182**	**45 390**		**56 835**	**56 835**
Fournisseurs				**660 853**	**660 853**	**660 853**
Autres dérivés sur matières premières	319				319	319
Autres dérivés sur devises	1 441				1 441	1 441
Instruments financiers dérivés courants	**1 760**				**1 760**	**1 760**
Dettes financières courantes				475 097	475 097	475 097
Comptes courants financiers				1 294	1 294	1 294
Concours bancaires courants				121 115	121 115	121 115
Emprunts et dettes financières courantes				**597 506**	**597 506**	**597 506**
TOTAL PASSIF	**2 023**	**11 182**	**45 390**	**1 587 347**	**1 645 942**	**1 645 942**

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

■ NOTE 30. VARIATION DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

En milliers d'euros	**Année 2014**	**Année 2013 retraité**
Clients	- 2 964	- 84 549
Stocks	- 19 323	- 91 630
Fournisseurs	- 14 338	97 454
Débiteurs et créditeurs divers	5 775	9 144
À LA FIN DE LA PERIODE	**- 30 850**	**- 69 581**

■ NOTE 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan comprennent :

a) Les engagements de prise de participation pour 42,6 millions d'euros (2013 retraité : 52,8 millions d'euros) qui sont à la fois donnés et reçus et concernent trois participations.

b) Les engagements donnés liés au financement de la Société.

Les garanties financières accordées aux sociétés du Groupe s'élèvent à 144,3 millions d'euros (2013 : 130,2 millions d'euros).

c) Les engagements liés aux activités opérationnelles.

Au titre des engagements donnés :

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer pour 73,9 millions d'euros (2013 retraité : 70 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit-bail pour 6,2 millions d'euros (2013 retraité : 6,8 millions d'euros), et les autres engagements donnés pour 99,6 millions d'euros (2013 retraité : 122,6 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit-bail sont :

En millions d'euros	**Loyers simples**	**Paiements minimaux de crédit-bail**
En 2015	27,4	2,3
De 2016 à 2019	40,3	3,8
Au-delà de 2019	6,2	0,1

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 641 945 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du Groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 635 606 heures.

Concernant les contrats d'approvisionnement en lait, le Groupe dispose de contrats avec plusieurs producteurs, conclus dans des conditions normales de marché.

Au titre des engagements reçus :

Les autres engagements reçus représentent 32,7 millions d'euros (2013 retraité : 20 millions d'euros).

■ NOTE 32. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cadre de transactions soumises à des conditions de concurrence normale seulement si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 66,64 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 35 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. À ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 90,1 millions d'euros en 2014 (contre 90,3 millions d'euros en 2013) et des charges pour un montant de 859,9 millions d'euros en 2014 (contre 529,5 millions d'euros en 2013). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 1,6 million d'euros en 2014 (0,6 million d'euros en 2013).

Dans le cadre de la reprise de ses activités, Terra Lacta assure les ventes GMS et Food Services et fournit, pendant la période de transition, des prestations logistiques, informatiques et administratives. Ces prestations ont pris fin au plus tard fin juillet 2014.

Le Groupe a créé une co-entreprise avec Sodiaal, La Compagnie des Fromages et RichesMonts. Le Groupe assure une partie de l'approvisionnement laitier, une partie de la reprise des co-produits industriels. Il assure une partie des prestations logistiques et commerciales ainsi que la distribution dans un certain nombre de pays étrangers. Il fournit également des prestations informatiques et administratives.

Le poste « Autres actifs financiers » comprend un prêt de 4,5 millions d'euros à La Compagnie des Fromages et RichesMonts.

Les ventes du Groupe aux entreprises associées représentent 243 millions d'euros en 2014 (228,2 millions d'euros en 2013 retraité) et les achats 213,7 millions d'euros (207,3 millions d'euros en 2013 retraité), ces transactions étant essentiellement des ventes et achats de matières laitières.

Le montant global des rémunérations des dirigeants s'élève à 4,2 millions d'euros (4,4 millions d'euros en 2013). Il se ventile en 2014 de la manière suivante : avantages à court terme pour 4,1 millions d'euros, avantages postérieurs à l'emploi 0,1 million d'euros. Il n'y a ni autres avantages à long terme, ni indemnités versées de fin de contrat de travail. Aucun paiement fondé sur des actions n'a été réalisé en 2013, ni en 2014.

Les principaux dirigeants comprennent : le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Délégués ainsi que les Administrateurs.

■ NOTE 33. ÉVENEMENT POST-CLOTURE

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

■ NOTE 34. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013 RETRAITES DES IMPACTS LIES A L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 11

■ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RETRAITE D'IFRS 11 AU 31 DECEMBRE 2013

	12 mois		
En milliers d'euros	**2013 publié**	**Retraitement IFRS 11**	**2013 retraité**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 407 548**	**- 202 991**	**4 204 557**
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**153 692**	**- 10 301**	**143 391**
RESULTAT OPERATIONNEL	**133 490**	**-10 707**	**122 783**
RESULTAT AVANT IMPOTS	**112 809**	**- 6 590**	**106 220**
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	**55 138**		**55 138**
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	**96**		**96**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**55 234**		**55 234**
Part revenant aux actionnaires de la société-mère	48 893		48 893
Participations ne conférant pas le contrôle	6 341		6 341

■ ÉTAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	12 mois		
En milliers d'euros	**2013 publié**	**Retraitement IFRS 11**	**2013 retraité**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**55 234**		**55 234**
Autres éléments du résultat global :			
Total des éléments recyclables en résultat net	**- 36 490**		**- 36 490**
Total des éléments non recyclables en résultat net	**3 579**		**3 579**
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	**- 32 911**		**- 32 911**
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	**22 323**		**22 323**
Part du Groupe	16 963		16 963
Participations ne donnant pas le contrôle	5 360		5 360

■ BILAN CONSOLIDE RETRAITE D'IFRS 11

ACTIF

	Au 31 décembre			Au 31 décembre		
En milliers d'euros	**2013 publié**	**Retraitement IFRS 11**	**2013 retraité**	**2012 retraité d'IAS 19 R**	**Retraitement IFRS 11**	**2012 retraité d'IAS 19 R d'IFRS 11**
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	**1 577 995**	**1 592**	**1 579 587**	**1 440 819**	**- 1 952**	**1 438 867**
TOTAL ACTIFS COURANTS	**1 800 129**	**- 61 482**	**1 738 647**	**1 610 279**	**- 53 489**	**1 556 790**
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1 066		1 066	1 283		1 283
ACTIFS	**3 379 190**	**- 59 890**	**3 319 300**	**3 052 381**	**- 55 441**	**2 996 940**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

	Au 31 décembre			Au 31 décembre		
En milliers d'euros	**2013 publié**	**Retraitement IFRS 11**	**2013 retraité**	**2012 retraité d'IAS 19 R**	**Retraitement IFRS 11**	**2012 retraité d'IAS 19 R d'IFRS 11**
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	**1 102 315**		**1 102 315**	**1 112 631**		**1 112 631**
Participations ne conférant pas le contrôle	102 969		102 969	66 231		66 231
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	**1 205 284**		**1 205 284**	**1 178 862**		**1 178 862**
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	**609 931**	**- 13 632**	**596 299**	**672 587**	**- 13 213**	**659 374**
TOTAL PASSIFS COURANTS	**1 563 722**	**- 46 258**	**1 517 464**	**1 200 636**	**- 42 228**	**1 158 408**
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	253		253	296		296
PASSIFS	**2 173 906**	**- 59 890**	**2 114 016**	**1 873 519**	**- 55 441**	**1 818 078**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	**3 379 190**	**- 59 890**	**3 319 300**	**3 052 381**	**- 55 441**	**2 996 940**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RETRAITE D'IFRS 11 AU 31 DECEMBRE 2013

	12 mois		
En milliers d'euros	**2013 publié**	**Retraitement IFRS 11**	**2013 retraité**
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	**96**		**96**
Résultat net des activités poursuivies	**55 138**		**55 138**
Marge brute opérationnelle	**250 173**	**- 17 546**	**232 627**
Flux nets de trésorerie générés par l'exploitation	**111 118**	**- 9 390**	**101 728**
Flux nets de trésorerie utilises pour les investissements	**- 276 038**	**8 598**	**- 267 440**
Flux nets de trésorerie générés dans les activités de financement	**93 678**	**- 122**	**93 556**
Incidences des variations de change	501		501
Augmentation/diminution de la trésorerie	**- 70 741**	**- 914**	**- 71 655**
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession	**8**		**8**
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**336 314**	**2 507**	**338 821**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**265 581**	**1 593**	**267 174**

■ NOTE 35. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
France			**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
BONGRAIN SA	FRANCE	847 120 185	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
Alliance Food Service SAS	FRANCE	389 330 739	100,00	100,00	84,58	84,58
Alliance Fromagère SAS	FRANCE	394 530 703	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Laitière Européenne SAS	FRANCE	388 435 539	100,00	100,00	98,50	98,50
Armor Protéines SAS	FRANCE	679 200 287	100,00	100,00	84,58	84,58
B.G. SAS	FRANCE	331 339 275	99,97	99,97	99,97	99,97
Beurlait SAS	FRANCE	552 001 497		100,00		84,58
Bongrain Europe SAS	FRANCE	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Export Overseas SAS	FRANCE	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
BONGRAIN International SAS	FRANCE	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor Alliance SA	FRANCE	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
Bressor SA	FRANCE	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
C.F.V.A. SAS	FRANCE	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Centre Bretagne Lait SA	FRANCE	387 493 315	100,00	100,00	84,58	84,58
CLE-PS SAS	FRANCE	389 297 748	100,00	100,00	84,58	84,58
CLE-PSO SNC	FRANCE	444 475 016	100,00	100,00	84,58	84,58
Compagnie Générale Laitière SA	FRANCE	775 668 999	99,99	99,99	84,58	84,58
Compagnie Laitière de Derval SAS	FRANCE	403 001 068	100,00	100,00	84,58	84,58
Compagnie Laitière Européenne SA	FRANCE	780 876 421	85,86	85,86	84,58	84,58
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	FRANCE	349 652 560	100,00	100,00	84,58	84,58
Société des Beurres et Crèmes des Régions d'Europe	FRANCE	487 220 295	100,00	100,00	84,58	84,58
Dutch Cheese Masters SAS	FRANCE	789 660 743	55,00	55,00	55,00	55,00
Elvir SAS	FRANCE	389 297 664	100,00	100,00	84,58	84,58
Établissement L. Tessier SAS	FRANCE	667 180 392	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie Berthaut SA	FRANCE	316 608 942	90,00	90,00	90,00	90,00
Fromagerie de Vihiers SAS	FRANCE	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie des Chaumes SAS	FRANCE	314 830 183	99,94	99,94	99,93	99,93
Fromagerie F. Paul-Renard SAS	FRANCE	585 650 211		99,94		99,93
Fromageries Lescure SAS	FRANCE	794 040 956	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromagerie Perreault SAS	FRANCE	316 085 620	99,98	99,98	99,98	99,98
Fromageries Saint Saviol SAS	FRANCE	793 801 028	100,00	100,00	84,58	84,58
Fromagerie Rambol SAS	FRANCE	315 130 641	99,95	99,95	99,95	99,95
Fromapac SAS	FRANCE	402 180 541	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromarsac SAS	FRANCE	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	FRANCE	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	FRANCE	314 815 457	99,83	99,83	99,83	99,83
La Compagnie des Fromages SAS	FRANCE	393 257 654	100,00	100,00	84,58	84,58
Les Fromagers de L'Europe SAS	FRANCE	428 744 973	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SAS	FRANCE	349 542 415	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromageries de Thiérache SAS	FRANCE	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	FRANCE	313 966 103	61,31	61,31	51,86	51,86
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	FRANCE	403 128 051	100,00	100,00	84,58	84,58
Prodilac SNC	FRANCE	389 297 714	100,00	100,00	84,58	84,58
SB Alliance SNC	FRANCE	409 080 538	84,99	84,99	84,98	84,98
SB Alliance Informatique	FRANCE	780 876 405	100,00	100,00	84,58	84,58
SB Biotechnologies SAS	FRANCE	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
France			**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
SDIL SAS	FRANCE	352 135 180		100,00		84,58
Sodilac SAS	FRANCE	689 806 470	100,00	100,00	84,58	84,58
Soficle SAS	FRANCE	304 141 856		100,00		84,58
Sofivo SAS	FRANCE	352 848 725	100,00	100,00	84,58	84,58
Sogasi SAS	FRANCE	315 062 224	99,99	99,99	99,99	99,99
Sogeps SAS	FRANCE	384 557 880	100,00	100,00	84,58	84,58
Soredab SAS	FRANCE	317 705 267	97,50	97,50	97,50	97,50
Société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS	FRANCE	330 479 213	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
Étranger		**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
Advanced Food Products LLC	ÉTATS-UNIS	65,00	65,00	65,00	65,00
Alouette Cheese USA LLC	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Arab French Company for Dairy and Cheese Products	ÉGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
Balderama N.V.	PAYS-BAS	100,00	100,00	84,58	84,58
BC Nordics	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV OOO	RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN A.G.	SUISSE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Benelux SA	BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Deutschland Gmbh	ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Europarticipations BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Gmbh	AUTRICHE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Italia Spa	ITALIE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Nederland BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Bonprole SA	URUGUAY	90,00	90,00	90,00	90,00
Bresse Bleu Japon KK	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
BSI Tianjin Foods Cy Ltd	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Corman Deutschland Gmbh	ALLEMAGNE	100,00	66,67	84,58	56,39
Corman Italia Spa	ITALIE	100,00	100,00	84,58	84,58
Corman Miloko Ireland Ltd	IRLANDE	55,00	55,00	46,52	46,52
Corman SA	BELGIQUE	100,00	100,00	84,58	84,58
Delaco	ROUMANIE	72,00		72,00	
Dabon International Ltd	INDE	89,99	89,99	89,99	89,99
Edelweiss Gmbh Co KG	ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	98,50	98,50
Food Garden	SUEDE	100,00	100,00	99,96	99,96
Fromagers Associés Japon KK	JAPON	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA	BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek	POLOGNE	100,00	100,00	84,58	84,58
Mantequerias Arias SA	ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers SA	ÉGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
Milex Nové Mesto AS	SLOVAQUIE	99,99	99,99	99,99	99,99
Milkaut	ARGENTINE	99,78	99,70	99,78	99,70
Mleczarnia Turek Sp ZOO	POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	SERBIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Molkerei Sobbeke GMBH	ALLEMAGNE	80,00	80,00	80,00	80,00
Molkerei Gebr Rogge GMBH	ALLEMAGNE	92,49	92,49	92,49	92,49
Novomilk	SLOVAQUIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	HONGRIE	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
Étranger		**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
Paturain BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA	URUGUAY	100,00	100,00	100,00	100,00
Polenghi Ltda	BRESIL	100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		100,00		100,00
S.B.M.S. SA	BELGIQUE	99,98	99,98	99,98	99,98
Santa Rosa Chile	CHILI	99,99	99,99	99,99	99,99
SB International	BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
Schratter Foods Incorporated	USA	-	75,00	-	75,00
Sinodis Limited	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
TDSI	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK Limited	ROYAUME-UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
Zausner Foods Corp. et ses filiales	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	UKRAINE	99,96	99,96	99,96	99,96

Consolidation par intégration proportionnelle	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
France		**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
CF & R Gestion	FRANCE		50,00		42,29
Compagnie des Fromages & RichesMonts	FRANCE		50,00		42,29
Étranger					
Sodiaal Gmbh	ALLEMAGNE		50,00		42,29
Delaco	ROUMANIE		52,00		52,00

Consolidation par mise en équivalence	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
France		**31/12/2014**	**31/12/2013**	**31/12/2014**	**31/12/2013**
Financière Louis	FRANCE	10,38	10,38	10,38	10,38
CF & R Gestion	FRANCE	50,00		42,29	
Compagnie des Fromages & RichesMonts	FRANCE	50,00		42,29	
Lacto Sérum France SA	FRANCE	24,94	24,94	24,94	24,94
Poitou Chèvre SAS	FRANCE	48,96	48,96	24,97	24,97
Sica Silam	FRANCE	40,16	36,41	39,82	36,10
Sanicoopa SARL	FRANCE	37,99	37,99	32,13	32,13
Étranger					
Andechser Molkerei Scheitz Gmbh	ALLEMAGNE	24,84	24,84	24,84	24,84
Forlactaria SA	ESPAGNE	40,00	40,00	40,00	40,00
Val d'Arve SA	SUISSE	33,34	33,34	33,34	33,34
EMMI Fondue AG	SUISSE		34,00		34,00
Rupp AG	AUTRICHE		10,00		10,00
La Compagnie Fromagère SA	TUNISIE	42,50	42,50	42,50	42,50
Esbon SA	TURQUIE	50,00	50,00	50,00	50,00
Ferrari	ITALIE	27,00	27,00	27,00	27,00
Capsa	ESPAGNE	27,00	27,00	22,84	22,84
Sodiaal Gmbh	ALLEMAGNE	50,00		42,29	

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bongrain SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.1 « Base de préparation des états financiers consolidés » et sur les notes 10 et 34 de l'annexe qui exposent le changement de méthode comptable et les impacts liés à l'application rétroactive de la norme IFRS 11 relative aux partenariats.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dépréciation des actifs non financiers :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs amortis, selon les modalités décrites dans les notes 5.2.9.8 et 8 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues.

- Engagements envers le personnel :

Les engagements de retraite et autres engagements assimilés envers le personnel ont été évalués et comptabilisés conformément aux notes 5.2.9.17 et 25 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 25 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	**KPMG AUDIT ID SAS**
Christian Perrier	Bernard Pérot

COMPTES SOCIAUX
EXERCICE 2014

1. Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
Produits d'exploitation	**2.1**	16 532	15 241
Charges d'exploitation	**2.1**	- 46 240	- 36 834
Résultat d'exploitation	**2.1**	- 29 708	- 21 593
Résultat financier net	**2.2**	23 529	17 046
Résultat courant avant impôts		- 6 179	- 4 547
Résultat exceptionnel net	**2.3**	6 073	- 7 731
Résultat de l'exercice avant impôt		- 106	- 12 278
Impôt sur les bénéfices	**2.4**	4 438	10 325
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**4 332**	**- 1 953**

2. État des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
Excédent brut d'exploitation		- 23 276	- 18 754
Variation du besoin en fonds de roulement		409	- 4 543
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		27 002	29 323
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE [A]		**4 135**	**6 026**
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		- 1 590	- 4 703
Investissements financiers et prêts à filiales		- 92	- 183 725
Autres encaissements et décaissements			9 096
FLUX PROVENANT DES INVESTISSEMENTS [B]		**- 1 682**	**- 179 332**
Réduction de capital			- 62 103
Dividendes versés		- 14 020	- 18 221
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		94 009	25 016
Remboursements des emprunts		- 130 000	- 68 101
FLUX PROVENANT DU FINANCEMENT [C]		**- 50 011**	**- 123 409**
VARIATION DE LA TRESORERIE [A+B+C]		**- 47 558**	**- 296 715**
Trésorerie nette à l'ouverture		- 220 032	76 683
Trésorerie nette à la clôture	**3.9**	- 267 590	- 220 032
VARIATION DE TRESORERIE		**- 47 558**	**- 296 715**

3. Bilan actif

En milliers d'euros	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Exercice 2014 Montants nets	Exercice 2013 Montants nets
Immobilisations incorporelles	**3.1**	**34 468**	**- 13 067**	**21 401**	**22 652**
Concessions, brevets, droits similaires		31 641	- 13 067	18 574	18 998
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		1 279		1 279	2 106
Immobilisations corporelles	**3.2**	**4 038**	**- 2 707**	**1 331**	**1 202**
Terrains		7	- 7		1
Constructions		3 332	- 2 404	928	1 088
Installations techniques, matériels et outillages industriels		169	- 88	81	108
Autres immobilisations corporelles		530	- 208	322	5
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières	**3.3**	**1 324 758**	**- 2 235**	**1 322 523**	**1 325 153**
Participations		1 140 665	- 2 228	1 138 437	1 138 704
Créances rattachées aux participations		180 846		180 846	180 896
Autres titres immobilisés		2 685	- 7	2 678	4 789
Prêts					
Autres immobilisations financières		562		562	764
Actif immobilisé		**1 363 264**	**- 18 009**	**1 345 255**	**1 349 007**
Actif circulant	**3.8**	**290 250**		**290 250**	**297 961**
Autres créances	**3.4**	156 995		156 995	202 067
Valeurs mobilières de placement	**3.5**	129 307		129 307	90 758
Disponibilités		3 948		3 948	5 136
Comptes de régularisation - Actif	**3.11**	**320**		**320**	**462**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 653 834**	**- 18 009**	**1 635 825**	**1 647 430**

4. Bilan passif

En milliers d'euros	Notes	Exercice 2014 Montants avant répartition	Exercice 2013 Montants avant répartition
Capitaux propres	**3.6**	**775 355**	**786 617**
Capital social		14 033	14 033
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		326 922	326 922
Report à nouveau		343 793	359 766
Résultat de l'exercice		4 332	- 1 953
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		11 053	12 627
Provisions pour risques et charges	**3.7**	**4 840**	**8 813**
Dettes	**3.8**	**855 630**	**851 999**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		292 330	328 330
Emprunts et dettes financières divers		543 272	500 905
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 089	12 681
Dettes fiscales et sociales		392	508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		265	195
Autres dettes		8 282	9 380
Comptes de régularisation – Passif			**1**
TOTAL DU PASSIF		**1 635 825**	**1 647 430**

5. Notes annexes

■ NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement ANC 2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, sont décrites ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits de bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci après :

	Durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours de clôture du dernier jour de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition. Dans le cas des actions propres, le prix d'acquisition est comparé au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social.

1.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.6 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, la société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximum autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.7 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.8 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont en partie couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la société et est actualisé chaque année.

1.9 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à BONGRAIN SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

■ NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Résultat d'exploitation

En milliers d'euros	**Exercice 2014**	**Exercice 2013**
Produits d'exploitation	**16 532**	**15 241**
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales		
Loyers	2 214	2 264
Redevances	11 196	9 205
Autres	3 122	3 772
Charges d'exploitation	**- 46 240**	**- 36 834**
Autres achats et charges externes *	- 37 188	- 32 177
Impôts et taxes	- 1 850	- 1 099
Salaires et traitements	- 259	- 298
Charges sociales	- 201	- 89
Opérations en commun	- 75	- 275
Autres charges	- 311	- 268
Dotation aux amortissements et provisions	- 6 356	- 2 628
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 29 708**	**- 21 593**

* *Dont 751 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2014. En 2013, ce montant était de 708 milliers d'euros. Au titre de conseil et/ou de prestations de services, les honoraires comptabilisés sont nuls au titre de l'exercice 2014 alors qu'ils étaient de 205 milliers d'euros en 2013.*
Le poste charges externes comprend les frais bancaires dont l'accroissement s'explique par les frais liés à la négociation d'emprunts.

2.2 Résultat financier net

En milliers d'euros	**Exercice 2014**	**Exercice 2013**
Sur participations et autres titres	**33 712**	**27 289**
Dividendes reçus	31 664	28 911
Provisions sur titres et autres titres (net)	2 048	- 1 622
Sur charges financières nettes	**- 10 180**	**- 10 244**
Produits financiers	13 546	12 006
Charges financières	- 23 726	- 22 250
Sur changes et divers	**- 3**	**1**
RESULTAT FINANCIER NET	**23 529**	**17 046**

2.3 Résultat exceptionnel net

En milliers d'euros	**Exercice 2014**	**Exercice 2013**
Charges exceptionnelles *	- 1 222	- 288
Produits exceptionnels *	482	1 486
Plus ou moins values nettes de cessions d'immobilisations * *	- 2 235	70
Dotation et reprise d'amortissements dérogatoires	1 574	- 2 240
Dotation et reprise de provisions pour risques * * *	7 474	- 6 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	**6 073**	**- 7 731**

* *Le montant net des produits et charges exceptionnels 2014 correspond à des intérêts de retard dans le cadre des contrôles fiscaux. En 2013, il s'agissait principalement de dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur plusieurs litiges concernant des équipements industriels défectueux.*
* * *Il s'agit principalement d'une moins-value sur autres titres dont la provision antérieurement constatée a été reprise en résultat financier.*
* * * *Ce montant correspond d'une part à une reprise de provisions pour impôts compte tenu de la charge d'impôts constatée au titre des exercices antérieurs et d'autre part à une reprise de la provision pour perte latente sur stock-options.*

2.4 Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	**Exercice 2014**	**Exercice 2013**
Impôt et Crédit d'impôt propres à BONGRAIN SA	152	
Contribution additionnelle sur les dividendes	- 421	- 547
Produit de l'intégration fiscale	11 257	10 872
Charge d'impôt au titre des exercices antérieurs *	- 6 550	
TOTAL	**4 438**	**10 325**

* *Ce montant fait suite aux contrôles fiscaux, dont une partie significative des notifications fait l'objet d'une contestation en cours de traitement par l'administration fiscale.*

Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires…) représentent une charge fiscale future d'un montant de 771 milliers d'euros, contre 2 843 milliers d'euros en 2013 :

En milliers d'euros	**Exercice 2014**	**Exercice 2013**
Accroissement	**- 5 080**	**- 5 852**
Sur amortissements dérogatoires	- 3 806	- 4 348
Sur autres retraitements fiscaux	- 1 274	- 1 504
Allégement	**4 310**	**3 009**
Sur loyer de crédit-bail	1 819	1 500
Sur autres charges non déductibles	2 491	1 509
CHARGE NETTE FUTURE D'IMPOT	**- 771**	**- 2 843**

■ NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

	Variation des immobilisations incorporelles				
En milliers d'euros **Rubriques**	**Valeurs au 31/12/2013**	**Augmentations**	**Compte à compte**	**Diminutions**	**Valeurs au 31/12/2014**
VALEURS BRUTES	**33 046**	**1 465**		**- 43**	**34 468**
Concessions, brevets et droits similaires	29 392	410	1 882	- 43	31 641
Fonds commercial	1 548				1 548
Autres immobilisations incorporelles *	2 106	1 055	- 1 882		1 279
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	**- 10 394**	**- 2 716**		**43**	**- 13 067**
Concessions, brevets et droits similaires	- 10 394	- 2 716		43	- 13 067
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**22 652**	**- 1 251**			**21 401**

* *À la clôture, les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels en cours de développement.*

3.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros **Rubriques**	**Valeurs au 31/12/2013**	**Variation des immobilisations corporelles** **Augmentations**	**Compte à compte**	**Diminutions**	**Valeurs au 31/12/2014**
VALEURS BRUTES	**3 833**	**270**		**- 65**	**4 038**
Terrains	7				7
Constructions	3 634		- 237	- 65	3 332
Installations techniques, matériel, outillage	161		8		169
Autres immobilisations corporelles	31	270	229		530
Immobilisations en cours					
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	**- 2 631**	**- 141**		**65**	**- 2 707**
Terrains	- 6	- 1			- 7
Constructions	- 2 546	- 111	188	65	- 2 404
Installations techniques	- 53	- 13	- 22		- 88
Autres immobilisations corporelles	- 26	- 16	- 166		- 208
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**1 202**	**129**			**1 331**

3.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros **Rubriques**	**Valeurs au 31/12/2013**	**Variation des immobilisations financières** **Augmentations**	**Diminutions**	**Valeurs au 31/12/2014**
VALEURS BRUTES	**1 329 435**	**357**	**- 5 034**	**1 324 758**
Participations	1 140 665			1 140 665
Créances rattachées à des participations *	180 896		- 50	180 846
Autres titres immobilisés * *	7 110	357	- 4 782	2 685
Prêts				
Autres immobilisations financières	764		- 202	562
PROVISIONS	**- 4 282**	**- 274**	**2 321**	**- 2 235**
Participations	- 1 961	- 267		- 2 228
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	- 2 321	- 7	2 321	- 7
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	**1 325 153**	**83**	**- 2 713**	**1 322 523**

* *Les créances rattachées à des participations correspondent à des prêts de 180 millions d'euros sur une durée de 5 ans.*

* * *Dont 7 952 actions propres détenues au 31 décembre 2014 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 4 098 actions propres étaient détenues.*

3.4 Autres créances

En milliers d'euros	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Comptes courants financiers filiales	141 314	183 875
Clients, état et divers	15 681	18 192
Provisions		
AUTRES CREANCES NETTES	**156 995**	**202 067**

3.5 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant :		
SICAV		
FCP	63 114	8 821
Billets, bons et assimilés	66 052	81 185
Actions propres *	141	752
TOTAL VALEUR BRUTE	**129 307**	**90 758**
Provision		
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT NETTES	**129 307**	**90 758**

* *Au 31 décembre 2014 BONGRAIN SA détient 2 280 actions propres classées en valeur mobilières de placement et affectées aux plans de stock-options pour une valeur d'acquisition de 141 milliers d'euros. Le cours moyen unitaire des actions sur le mois de décembre est de 52,95 euros. Le pourcentage global du capital auto-détenu s'élève à 0,0729 % en incluant les 7 952 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice, BONGRAIN SA détenait 14 280 actions propres. Le pourcentage global du capital auto-détenu représentait 0 131 %. en incluant les 4 098 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.*

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée.

3.6 Capitaux propres

Le capital social de 14 032 930 euros est divisé en 14 032 930 actions de 1 euro chacune, dont 9 327 176 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2014, le principal actionnaire connu de la société est SOPARIND SCA qui détient directement 66,64 % du capital et 79,28 % en droits de vote. Par ailleurs, au 2 février 2015, date du dernier Titres au Porteur identifiés, la société NORTHERN TRUST CY (GB) détient 8,5 % du capital de la société BONGRAIN SA.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	**Capital social**	**Primes d'émission d'actions et de fusion**	**Écart de réévaluation**	**Réserve légale**	**Réserves réglementées**	**Autres réserves**	**Report à nouveau**	**Subventions d'investissement**	**Provisions réglementées**	**Résultat de l'exercice**	**Total**
Situation au 01/01/2014 (avant affectation des résultats)	**14 033**	**73 231**	**378**	**1 613**		**326 922**	**359 766**		**12 627**	**- 1 953**	**786 617**
Réduction de capital											
Provisions fiscalement réglementées											
Reprise de provisions									- 2 631		- 2 631
Dotation de l'année									1 057		1 057
Subventions d'investissements											
Remboursées dans la période											
Réintégrées dans les résultats											
Distribution de dividendes							- 14 033				- 14 033
Autres prélèvements											
Affectation aux réserves											
Dividendes non distribués (actions propres détenues)							13				13
Imputations en report à nouveau							- 1 953			1 953	
Résultat 2014										**4 332**	**4 332**
SITUATION AU 31/12/2014 (AVANT AFFECTATION DES RESULTATS)	**14 033**	**73 231**	**378**	**1 613**		**326 922**	**343 793**		**11 053**	**4 332**	**775 355**

Des options d'achats d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux et/ou dirigeants de la société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période d'acquisition des droits a été portée à 4 ans durant laquelle la présence dans les sociétés affiliées du Groupe est obligatoire. Les cessions sont autorisées après un blocage de 2 ans suivant l'exercice des options.

Année d'attribution	Plan en cours jusqu'en	Prix d'exercice en euro/action	Options attribuées	Options en circulation
2005	2015	46,17	45 500	17 500
2006	2016	68,73	50 000	46 500
2007	2017	75,84	65 000	59 500
2008	2018	42,78	85 000	58 280
2009	2019	51,14	40 000	34 000
2010	2020	57,11	80 000	72 500
2011	2021	46,87	80 000	75 500
TOTAL			**445 500**	**363 780**

Lorsque le cours de Bourse de l'action BONGRAIN SA à la clôture est supérieur au prix d'exercice, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur des stock-options attribuées et restant à acquérir. Cette provision s'élève à 793 milliers d'euros en 2014 contre 2 150 milliers d'euros en 2013.

La cotisation sociale est calculée sur la plus faible des valeurs de marché et/ou de juste valeur comme prévu par la réglementation en vigueur.

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont impactées par l'issue des contrôles fiscaux, les moins-values potentielles des stocks options et différents litiges relatifs tant à la propriété intellectuelle qu'aux équipements industriels défectueux.

3.8 Échéancier des dettes et créances

	Échéances			
En milliers d'euros	**Montant total**	**- d'1 an**	**de 1 à 5 ans**	**+ de 5 ans**
Dettes				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits *	292 330	20 000	181 333	90 997
Dettes financières diverses * *	543 272	543 272		
Dettes d'exploitation et diverses	20 028	15 828	4 200	
TOTAL	**855 630**	**579 100**	**185 533**	**90 997**

* *Ces emprunts sont libellés en euros.*

* * *Ces dettes sont libellées en euros et comprennent les comptes courants financiers.*

En milliers d'euros	**Montant total**	**- d'1 an**	**+ d'1 an**
Créances			
Créances d'exploitation, financières et diverses	156 995	156 295	700
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	133 255	130 683	2 572
TOTAL NET DE PROVISIONS	**290 250**	**286 978**	**3 272**

3.9 Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

En milliers d'euros	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	129 307	90 758
Comptes courant financiers filiales à l'actif	141 315	183 875
Concours bancaires et billet de trésorerie	- 503 737	- 488 792
Comptes courant financiers filiales au passif	- 34 475	- 5 873
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	**- 267 590**	**- 220 032**

3.10 Opérations avec les entreprises liées

En milliers d'euros	Montants concernant les		Montants représentés par des effets de commerce
Poste du bilan	**Entreprises liées**	**Parties liées**	
Créances			
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Participations brutes	1 131 788	8 877	
Créances sur participations	180 846		
Autres titres immobilisés		2 095	
Actif circulant			
Créances clients	3 805		
Autres créances	142 772		
TOTAL ACTIF	**1 459 211**	**10 972**	
Dettes			
Dettes financières			
Dettes rattachées à des participations	- 34 475		
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 3 037		
Dettes sur immobilisations	- 16		
Autres dettes	- 8 282		
TOTAL DES DETTES	**- 45 810**		
Charges et produits financiers			
Charges financières	- 7 659		
Produits financiers	11 814	124	
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS	**4 155**	**124**	

Toutes les transactions conclues avec des parties liées l'ont été à des conditions normales.

3.11 Comptes de régularisation et comptes rattachés

En milliers d'euros	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Charges constatées d'avance	**320**	**462**
Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de commissions bancaires		

Produits à recevoir

Pour 1 732 milliers d'euros en 2014 contre 4 691 milliers d'euros en 2013, ces montants correspondent d'une part aux produits d'intérêts relatifs à des prêts, placements de trésorerie et opérations de couverture et d'autre part à un dégrèvement de taxe. Les dommages et intérêts octroyés par les tribunaux en 2013 ont été encaissés en 2014.

Charges à payer	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :		
Emprunts et dettes financières divers	1 657	1 953
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 054	5 231
Dettes fiscales et sociales	280	193
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**6 991**	**7 377**

3.12 Engagements financiers et garanties reçues ou données

En milliers d'euros	**au 31/12/2014**	**au 31/12/2013**
Engagements reçus		
Titres de participations	312	312
Crédit-bail immobilier	673	2 451
Cautions bancaires		
Engagements donnés		
Crédit-bail immobilier	673	2 451
Indemnités de départ à la retraite *	109	101
Lignes de crédit allouées en filiales	144 271	130 248

* *Les engagements en matière de retraite sont externalisés auprès de la société Eparinter. La juste valeur des actifs versés à ce titre est de 72 milliers d'euros.*

Les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Couverture des risques de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux existant au 31 décembre 2014 sont de 413 millions d'euros en valeur nominale et concernent une entreprise liée.

3.13 Crédit-bail

L'immobilisation détenue en crédit-bail concerne un immeuble de bureaux pour une valeur historique de 21 343 milliers d'euros.

Les redevances du crédit-bail versées en 2014 s'élèvent à 1 797 milliers d'euros et le montant cumulé au 31 décembre 2014 est de 29 928 milliers d'euros.

Si la société avait été propriétaire de l'immeuble, les amortissements qui auraient été pratiqués se seraient élevés en cumul au 31 décembre 2014 à 15 175 milliers d'euros et pour le seul exercice 2014 à 852 milliers d'euros.

Les redevances restant à acquitter (en capital) jusqu'à l'échéance du 28 février 2015 sont de 460 milliers d'euros.

La levée de l'option d'achat à l'échéance du crédit-bail, pour un montant de 213 milliers d'euros, a été notifiée au bailleur en août 2014. L'immeuble sera apporté début 2015 pour sa valeur marché à une filiale d'exploitation détenue à 100 %.

3.14 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2014 est de 259 milliers d'euros. L'effectif au 31 décembre 2014 est de 2 personnes.

Les rémunérations des membres des organes de Direction et d'administration se sont élevées à 226 milliers d'euros.

3.15 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

3.16 Filiales et participations

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication												
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Étude et recherches	SOREDAB - La Boissière École (78)	75	4 877	98	74	74	2 286		11 016	2 322	1 999
SAS	Prestataire de services	SOGASI - Viroflay (78)	18 900	161	100	19 280	19 280			42 386	18	189
SAS	Holding	BONGRAIN EUROPE - Viroflay (78)	294 760	127 058	100	429 363	429 363				50 416	29 476
SA	Holding	ALLIANCE LAITIÈRE EUROPÉENNE - Paris (75)	231 900	166 756	90	212 295	212 295	14 461			- 192	
SAS	Holding	BONGRAIN INTERNATIONAL -Viroflay (78)	132 842	- 13 684	100	213 033	213 033	51 922			- 21 974	
SAS	Holding	Cie DES MAITRES FROMAGERS - Viroflay (78)	37	- 26	100	71	35				- 4	
Étranger												
SARL	Holding	BONGRAIN – EUREXPAN BV - Breda (Pays-Bas)	10 414	327 152	100	256 055	256 055				7 406	
2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la société)												
France												
SA	Traitement produits laitiers	LACTO SERUM FRANCE - Baleycourt (55)	2 203	41 901 *	25	2 961	2 961					
SNC	Prestataire de services	SB AUDIT - Viroflay (78)	75	31	35	27	27			881	2	
SAS	Holding	FINANCIÈRE LOUIS - Paris (75)	24 369		10	5 889	4 055	2 095				

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
Filiales non reprises au paraphe A												
Filiales françaises (ensemble)						16	16					
Filiales étrangères (ensemble)						1 601	1 243					

* *Chiffres 2013 ; chiffres 2014 non disponibles.*

6. Résultats des cinq derniers exercices

Art. R225-81, R225-83 et R225-102 du Code du Commerce.

En euros et unités	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	15 432 216	15 432 216	15 432 216	14 032 930	14 032 930
Nombre d'actions émises	15 432 216	15 432 216	15 432 216	14 032 930	14 032 930
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT.	39 390 862	35 113 189	16 173 953	13 863 988	16 083 530
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	20 414 410	57 236 102	- 4 697 573	906 000	- 4 844 983
Impôt sur les bénéfices	- 9 036 510	- 12 126 605	- 11 160 295	- 10 325 098	- 4 437 754
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	23 228 933	74 750 755	4 121 815	- 1 953 246	4 331 730
Montant des bénéfices distribués	22 669 150	17 005 604	18 221 091	14 019 350	
Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,91	4,49	0,42	0,80	- 0.03
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,51	4,84	0,27	- 0,14	0.31
Dividende versé à chaque action	1.60	1.20	1.30	1	
Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	264 049	278 052	236 704	298 261	259 116
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	193 217	66 722	- 41 421	89 363	201 063

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bongrain SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme décrit en note 1.3 de l'annexe, votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en prenant en considération la quote-part de capitaux propres de chaque filiale ainsi que leur potentiel économique et financier basé sur une actualisation des flux futurs de trésorerie. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 25 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	**KPMG AUDIT ID SAS**
Christian Perrier	Bernard Pérot

.

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste à ma connaissance que les comptes 2014 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Viroflay, le 22 avril 2015

Olivier de Sigalony
Directeur Financier

Société Anonyme au capital de 14 032 930 €

Siège social : « L'Alliance » - 42, rue Rieussec - 78223 Viroflay cedex (France)
Tél : +33 (0) 1 34 58 63 00 - RCS Versailles B 847 120 185